

CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES

NOUVELLES APPROCHES D'INTERVENTION POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

09



Le projet « Capitalisation des expériences pour un plus grand impact dans le développement rural » est mis en œuvre dans différentes parties du monde par le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) avec le soutien financier du Fonds international de développement agricole (FIDA). Il vise à faciliter l'adoption d'un processus de capitalisation d'expérience dans les initiatives de développement rural dans le cadre desquelles il peut améliorer l'analyse, la documentation, le partage et l'utilisation d'enseignements et de bonnes pratiques dans une optique d'apprentissage continu, d'amélioration et de passage à grande échelle.

Les cas présentés dans le présent livret ont été sélectionnés et rédigés par ceux et celles qui ont participé au projet. Les informations et opinions exprimées dans chacun des articles engagent la seule responsabilité de leur(s) auteur(s). La reproduction des contenus est autorisée sous réserve de mentionner la source.

À propos du CTA

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution internationale conjointe du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et de l'Union européenne (UE). Le CTA opère dans le cadre de l'Accord de Cotonou et est financé par l'UE. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cta.int.

À propos du FIDA

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) investit dans les populations rurales, les dotant des moyens d'augmenter leur sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition familiale et d'accroître leurs revenus. Le FIDA est une institution financière internationale et une agence spécialisée de l'Organisation des Nations Unies dont le siège est situé à Rome, le *hub* alimentation et agriculture de l'ONU. Depuis 1978, il a accordé 18,5 milliards \$ sous forme de subventions et de crédits à faible taux d'intérêt à près de 464 millions de personnes. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ifad.org.

Avertissement

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier du FIDA. Cependant, ils relèvent de la seule responsabilité de leur(s) auteur(s) et ne reflètent en aucun cas la position du CTA, de l'Union européenne ou du FIDA. L'utilisateur pourra apprécier le bien-fondé des propos tenus, des arguments formulés, des techniques expérimentales et des méthodes décrites dans le présent document.

Avis de droit d'auteur



La reproduction et la diffusion des différents chapitres de ce livre est encouragée sous licence Creative Commons (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/legalcode.fr>) sous réserve de faire figurer :

- le copyright du CTA, conformément à la licence Creative Commons 4.0, en incluant le nom de l'auteur et le titre de l'article ou du chapitre ;
- l'avertissement précisant que le CTA, l'UE ou le FIDA n'assument en aucun cas la responsabilité des vues, produits et services des auteurs.

CTA, 2019. Nouvelles approches d'intervention pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Série Capitalisation des expériences 9. Wageningen, Pays-Bas, CTA.

ISBN 978-92-9081-644-7



PRÉFACE

Depuis avril 2016, le CTA met en œuvre un projet sur « La Capitalisation des expériences pour un impact accru sur le développement rural », en partenariat avec la FAO et l'IICA, et avec le soutien financier du FIDA. Pendant trois ans, tous les partenaires ont travaillé avec des projets et des organisations de différentes régions du monde et les participants ont appris les différentes étapes d'un processus de capitalisation d'expérience.

L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions où nous avons obtenu de meilleurs résultats. Le CTA a travaillé avec différents projets et organisations à différentes échelles et nous avons déjà publié un livre reprenant onze cas d'étude du Ghana, Nigeria et Sierra Leone. Ces récits, rédigés en anglais, trouvent leur complément dans cette brochure et dans la prochaine collection (« Innovation et promotion des chaînes de valeur des produits agricoles locaux en Afrique »), qui sont tous les résultats des ateliers et des processus réalisés en français. Cette nouvelle série d'histoires illustre de nombreuses et très intéressantes innovations appliquées dans la région, qui aident les producteurs à transformer et vendre leurs produits de manière plus efficace et utile. Vous trouverez des descriptions d'innovations agricoles dans plusieurs filières comme

le fonio, niébé ou mil vitales pour la sécurité alimentaire de la région, des services de conseil agricole et divers modes de financement œuvrant pour une résilience accrue des populations agricoles.

Mais ces histoires ne sont qu'un des multiples « résultats » du projet. Les participants ont pu tirer des enseignements de leurs propres et partager les leçons apprises avec leurs collègues, les bénéficiaires et un public plus large. Le travail de tous ces praticiens du développement nous permet de valider l'approche de capitalisation d'expériences comme un outil précieux d'apprentissage sur des initiatives de développement données et de promouvoir leur analyse, documentation et partage afin d'encourager l'adoption d'innovations agricoles.



Isolina Boto
Manager
Bureau de Bruxelles
CTA
boto@cta.int

TABLE DES MATIÈRES

3 **Préface**

5 **Introduction**

1

NOUVELLES APPROCHES D'INTERVENTION

08 Une approche intégrée pour améliorer la résilience des populations rurales au Burkina Faso

Abdoulaye T. Ouedraogo

13 Une assurance agricole pour pallier les aléas climatiques au Burkina Faso

Haoua Ouattara

18 Appuyer la mécanisation agricole au Burkina Faso grâce aux CUMA

Philippe Auguste Some

23 Les grands-mères solaires du Burkina Faso

Hamidou Benoit Ouedraogo

28 Les achats locaux des vivres : une stratégie pour améliorer la sécurité alimentaire au Niger

Saley Maman

32 Au Niger, les greniers féminins de soudure contribuent à la sécurité alimentaire

Roumanatou Saky Ekade

2

MÉTHODES DE CONSEIL AGRICOLE

38 Les vidéos agricoles pour accompagner les populations non scolarisées

Nestor Ngouambe

43 Améliorer le conseil agricole grâce à la radio communautaire

Modibo Coulibaly

48 La création de l'interprofession de la filière riz au Mali

Seydou Keita

54 Améliorer la productivité agricole au Niger, grâce à l'appui conseil de producteur à producteur

Souleye Daouda

60 Les jardins de survie au Niger

Nouhou Boubacar Gaoh

65 Améliorer les services rendus aux producteurs grâce au conseil en gestion

Saâ Malam Harouna

INTRODUCTION

Diverses contraintes entravent le bien-être des populations rurales en Afrique de l'Ouest. Les leçons apprises des expériences des projets de développement de la décennie dernière appellent à renouveler non seulement les contenus, mais aussi les méthodes d'intervention. En réponse à cette demande, de nouvelles approches d'intervention, y compris des méthodes de conseil agricole ont été expérimentées ces dernières années. Ces approches visent à accompagner les producteurs et leurs organisations à relever des défis nombreux, diversifiés et changeants.

Le conseil agricole est une démarche méthodologique d'accompagnement des producteurs et des organisations de professionnels agricoles visant à améliorer les prises de décision, leur mise en œuvre et leur évaluation. Le conseil agricole est de ce fait orienté tantôt vers les exploitations agricoles, tantôt vers les organisations ou communautés paysannes. Certaines valorisent les technologies de l'information et de la communication comme la vidéo et la radio pour améliorer la performance du conseil agricole.

À côté du conseil agricole, d'autres appuis et approches sont développés pour promouvoir le développement agricole. Les défis adressés par les approches d'intervention de façon générale concernent la mécanisation agricole des exploitations, la sécurisation financière des producteurs, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'accès à l'électricité. Ces approches tentent de renforcer la résilience des producteurs ruraux face aux changements climatiques.



Ismail Moumouni est consultant pour diverses institutions nationales et internationales en Afrique de l'Ouest. Il a facilité plusieurs processus de capitalisation des expériences.
ismailmm@gmail.com



1

***NOUVELLES
APPROCHES
D'INTERVENTION***

UNE APPROCHE INTÉGRÉE POUR AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS RURALES AU BURKINA FASO

Abdoulaye T. Ouedraogo



Si le renforcement de la résilience aux crises alimentaire et nutritionnelle des populations rurales a fait l'objet de plusieurs projets et programmes, le cloisonnement des différentes interventions menées n'a pas permis de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour répondre à cette problématique, la Fédération des professionnels agricoles du Burkina Faso (FEPAB) et l'ONG Gret ont développé une approche innovante, alliant agriculture et nutrition, l'approche « 3AN ».

Couverture Pour cibler les ménages les plus pauvres, le projet a adopté une stratégie basée sur l'approche HEA (Household Economy Approach)

La Boucle du Mouhoun est une région de forte production agricole, située à l'ouest du Burkina Faso. En effet, ses six provinces ont toujours été excédentaires. Par exemple, les taux de couverture des besoins céréaliers des provinces de Nayala, Mouhoun et Balé sont respectivement de 217 %, 220 % et 317 %. Les principales spéculations sont le maïs, le mil et le sorgho blanc. L'élevage, le maraîchage et les produits forestiers non ligneux tels que le karité constituent des sources de revenus supplémentaires et de diversification de l'alimentation des ménages. Ce fort potentiel agricole a valu à la Boucle du Mouhoun le qualificatif de « grenier du pays ».

Pourtant, les questions d'insécurité alimentaire et de prévalence de la malnutrition y restent préoccupantes. La proportion des ménages touchée par l'insécurité alimentaire est ainsi estimée à plus de 40 %, tandis que plus de 30,9 % des enfants de moins de cinq ans seraient concernés par la prévalence de la malnutrition chronique. Ce paradoxe repose sur la problématique du lien entre la production céréalière et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le projet Repam, une approche intégrée

Dans la mise en œuvre des projets et programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en

zone rurale traditionnels, les interventions agriculture/élevage, sécurité alimentaire et nutrition ont toujours été déployées de façon cloisonnée. Toutes les analyses réalisées s'accordent sur le fait que ce cloisonnement ne permet pas de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ayant pris conscience de ces limites, les acteurs du développement rural se sont engagés dans la mise en œuvre d'une approche reliant les trois volets des interventions. Cependant, sur le terrain, ces volets évoluent les uns à côté des autres sans une réelle intégration ni appropriation par l'ensemble des membres de l'équipe.

Le projet Résilience des populations pauvres et très pauvres et sécurité alimentaire dans le Mouhoun (Repam) vise à optimiser les impacts de l'agriculture sur la nutrition et à lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu rural. Dans cette optique, la Fédération des professionnels agricoles du Burkina Faso (FEPAB) et l'ONG Gret ont implémenté une approche associant des actions de relance à court terme et des stratégies intégrées à long terme en tenant compte du lien entre l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Une approche intégrée, qui a été déployée en sept étapes :

1. Lier agriculture et nutrition

Avant le projet Repam, l'articulation des actions entre agriculture et nutrition n'était pas systématique au

L'idée d'intégrer la nutrition dans les appuis agricoles pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable a vu le jour dans le cadre du projet Repam.



niveau de chacune des organisations porteuses du projet : les interventions de la FEPAB étaient centrées sur la lutte contre l'insécurité alimentaire, celle de Gret sur la nutrition.

L'idée d'intégrer la nutrition dans les appuis agricoles pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable a donc vu le jour dans le cadre de l'élaboration du projet Repam. La décision d'adopter cette approche a soulevé de nombreux questionnements : comment intégrer les questions de nutrition dans les appuis agricoles tout en maintenant l'approche Nutridev classique ? Quel profil doit avoir l'équipe de mise en œuvre ? Quel dispositif de formation et d'animation faut-il mettre en place ? Quels messages les animateurs doivent-ils délivrer ? Quels outils élaborer pour faciliter la mise en œuvre du projet ? C'est en tentant d'apporter des éléments de réponse à ces questions que

l'équipe de rédaction est parvenue à élaborer une stratégie de mise en œuvre innovante du projet.

2. L'élaboration du chemin d'impact

Elle a dans un premier temps essayé de comprendre par quels mécanismes les actions du projet pourraient entraîner des changements dans l'alimentation et la nutrition des populations pauvres et très pauvres. Avec l'appui du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'équipe a construit des chemins d'impact théoriques à partir des entretiens qualitatifs et des discussions avec les bénéficiaires potentiels, des experts et techniciens évoluant dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

3. Une équipe technique pluridisciplinaire

Pour atteindre les objectifs poursuivis, les promoteurs du projet ont constitué une équipe composée d'un agronome, d'un ingénieur en élevage, d'un spécialiste en nutrition, d'un spécialiste en suivi-évaluation et formation et d'un pool d'animateurs endogènes issus en majorité des deux ONG.

4. Des animateurs ancrés dans les communautés locales

Issus du dispositif d'appui conseil de la FEPAB, les animateurs retenus pour exécuter les activités projet à la base ont été sélectionnés en raison de leur proximité et interactions quotidiennes avec les ménages bénéficiaires. Ils disposaient également déjà d'une certaine capacité d'animation. De plus, les sensibilisations de base effectuées par les animateurs en agriculture et celles plus approfondies conduites par les animateurs en nutrition étaient complémentaires. Par ailleurs, s'appuyer sur les animateurs endogènes, non professionnels et résidents des villages, était aussi vu comme un facteur de pérennité des actions du projet.

*Ci-contre Aicha Tamini
donnant de la bouteille
infantile fortifiée à sa fille
de six mois*

5. Un ciblage participatif

Pour cibler les ménages les plus pauvres, le projet a adopté une stratégie basée sur l'approche HEA (Household Economy Approach). Des acteurs institutionnels comme les services déconcentrés des ministères de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Action sociale, les mairies des communes d'intervention et les Unions provinciales locales de la FEPAB ont été mis à contribution dans la validation de la grille et de l'approche des enquêtes ménages. Au niveau des villages, des comités composés des représentants des différents quartiers, des groupements villageois, des responsables coutumiers et des élus locaux ont été mis en place pour la sélection et la validation des ménages pauvres. Ainsi, les résultats du ciblage participatif des ménages pauvres ont été approuvés à l'unanimité dans tous les villages.



Ci-dessus Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, le projet Repam s'est principalement appuyé sur le ménage et non l'individu

6. Une formation mieux adaptée

La première formation dont les animateurs agriculture ont bénéficié s'est révélée peu adaptée. Il s'agissait d'une formation classique de type « nutrition spécifique », sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), utilisant des outils du ministère de la Santé (dépliant et boîte à images) pour délivrer des messages sous forme de préconisations. Trop éloignée de leur travail quotidien d'appui technique en agriculture/élevage, les animateurs agriculture ne se sont pas appropriés cette formation. Des observations effectuées sur le terrain ont révélé que les bénéficiaires des appuis agriculture/élevage ne mentionnaient pas la nutrition. Ces constats ont nourri les discussions au sein de l'équipe qui a décidé de réviser et d'adapter le contenu de la formation au public spécifique des animateurs agriculture. Tous les interviewés considèrent que le travail collectif réalisé, les formations conjointes ou l'élaboration des outils (film sur la diversification alimentaire, boîte à images...), a été un processus enrichissant.

7. Des outils de sensibilisation innovants

Plusieurs outils de sensibilisation ont été élaborés dans le cadre du Repam : des affiches, des films, une boîte à images. Ils permettent d'aborder la nutrition de façon indirecte, au travers de thèmes parlants pour les ménages (en lien avec la santé par exemple), tout en prenant en compte le cycle et les saisons agricoles. Ces outils constituent une base de questionnements et de dialogue plutôt que des préconisations trop strictes, qui ont souvent l'inconvénient d'être culpabilisantes. Avec eux, « on a évité au maximum de faire la leçon, » souligne un chargé de mission. Cela a permis de sensibiliser les populations, en particulier les outils bénéficiant des appuis sur le maraîchage, sur la diversité alimentaire et l'amélioration nutritionnelle des plats familiaux dont l'enjeu était de lier les besoins des groupements maraîchers et les besoins des plats familiaux.

Les défis rencontrés

La construction d'un dialogue entre deux « cultures » différentes fut un des défis rencontrés par l'équipe du projet Repam. Elaborer des outils de sensibilisation aux côtés d'acteurs intervenant d'une part dans la promotion de l'agriculture/élevage et d'autre part dans la nutrition, n'a pas été chose aisée. Comme l'a souligné un chargé de mission au début du projet, « même si on recherchait une synergie entre agriculture et nutrition, on n'arrivait pas à se comprendre [entre chargés de mission agriculture et nutrition]. » Par ailleurs, la méthode HEA, perçue comme une avancée par la communauté en ce qu'elle permet d'identifier des ménages pauvres et très pauvres au sein d'une communauté, a montré des limites liées à l'ambiguïté et l'imprécision de certains critères qu'elle propose. La subjectivité méthodologique qui en découle pourrait être exploitée par certains leaders d'opinion agissant au sein des communautés locales comme des courtiers du développement pour biaiser les résultats de la classification des populations.

De nombreux impacts positifs

La mise en œuvre du projet Repam a permis d'améliorer de façon globale la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Plusieurs impacts positifs ont ainsi été observés. En premier lieu, les rendements et la production céréalière ont augmenté de plus de 70 %. En conséquence, 67 % des ménages bénéficiaires ne connaissent plus de période de soudure et, pour les autres ménages concernés par le projet, la durée de cette période a été réduite de 90 %. La production agricole s'est par ailleurs diversifiée. La disponibilité et l'accès à une plus grande variété de denrées agricoles a

permis aux ménages bénéficiaires dans leur ensemble d'améliorer la qualité de leur alimentation. Les connaissances nutritionnelles se sont renforcées, ce qui s'est traduit par une amélioration de l'ANJE. Plus généralement, l'état nutritionnel des enfants dans la région s'est amélioré, entraînant de facto une réduction de la prévalence de la malnutrition. Enfin, 78 % des ménages bénéficiaires du projet ont vu leurs revenus agricoles augmenter de plus de 69 %.

Le projet Repam a également contribué à renforcer les capacités des acteurs du développement. L'implication de ces derniers, intervenant dans la SAN dans la Boucle du Mouhoun, tout au long du processus leur a d'abord permis de prendre conscience de la nécessité de lier l'agriculture à la nutrition dans les programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les outils élaborés dans le cadre du projet pourront alimenter leur réflexion pour une plus grande intégration de la nutrition dans les plans nationaux d'investissement agricole. Aussi bien le développement de l'approche intégrée (articulant agriculture, élevage, transformation agroalimentaire et nutrition) que l'élaboration d'outils de sensibilisation novateurs ont constitué des innovations dans l'intervention pouvant servir dans d'autres projets.

Soulignons que la conceptualisation théorique du chemin d'impact du projet sur l'alimentation, l'implication du CIRAD dans la mise en œuvre du projet et la mise en place d'un système de gestion du partenariat, ont constitué autant de facteurs de réussite du projet Repam.



En conclusion, le projet Repam a permis de tirer plusieurs enseignements. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, il s'est principalement appuyé sur le ménage et non l'individu. Une comparaison de nos résultats avec ceux d'autres projets ayant choisi de travailler essentiellement avec les femmes nous autorise à affirmer que le ménage constitue le meilleur rempart contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones rurales. L'intégration de la nutrition dans les appuis agricoles fut une des principales idées ayant animé la vie du projet. Les acquis réalisés en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans la zone permettent de dire qu'elle constitue une des meilleures approches pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones rurales.

Ci-dessus Tous les interviewés considèrent que le travail collectif réalisé, les formations conjointes ou l'élaboration des outils a été un processus enrichissant



Abdoulaye T. Ouedraogo

est responsable Suivi-évaluation
à la FEPAB, basé au Burkina Faso.
ted.abdoul@gmail.com

UNE ASSURANCE AGRICOLE POUR PALLIER LES ALÉAS CLIMATIQUES AU BURKINA FASO

Haoua Ouattara



Pour faire face à la vulnérabilité des producteurs agricoles au Burkina Faso, Oxfam Intermon, en partenariat avec la Fédération des professionnels agricoles du Burkina Faso (FEPAB), a initié un projet pilote d'appui à la valorisation des produits agricoles locaux (PAVPAL), financé par la Junta de Andaloucia, de 2012 à 2016. Composante de ce projet, l'assurance agricole basée sur le modèle du Global Index Insurance Facility (GIIF) visait à réduire les risques liés aux aléas climatiques auxquels sont confrontées les exploitations familiales.

Essentiellement pluviale et saisonnière, l'agriculture burkinabé repose principalement sur les cultures de rente et les cultures vivrières céréalières telles que le mil, le sorgho ou le maïs. La production agricole en général, et céréalière en particulier, est caractérisée par des performances assez limitées, voire des tendances à la baisse. Cela s'explique par l'irrégularité de la pluviométrie accentuée par les changements climatiques (sécheresses et inondations) compromettant les rendements des cultures et exposant ainsi les producteurs à l'insécurité alimentaire et au risque de non-paiement des crédits de campagne. Cela a pour effet un appauvrissement des exploitants familiaux, qui ne parviennent pas à effectuer les remboursements des différents crédits contractés.



L'environnement agricole national est quant à lui caractérisé par un faible niveau de prise en compte de la problématique du financement de ces exploitations familiales dans les politiques et programmes de développement rural, mais aussi par l'inexistence de l'assurance agricole au niveau des politiques agricoles. C'est dans ce contexte que le programme GIIF a été mis en œuvre. Ce programme de la Société financière internationale (SFI) consiste à soutenir le développement de l'assurance indicelle dans les pays en développement.

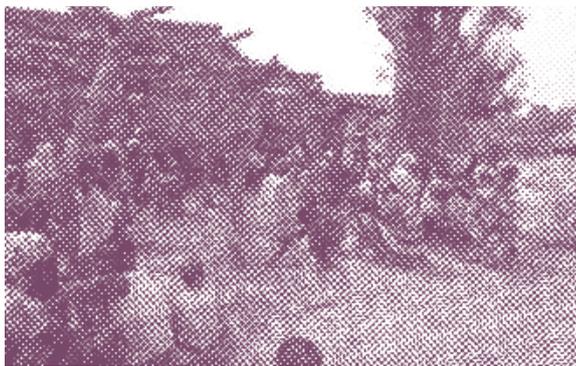
Un projet pionnier au Burkina Faso

Le projet pilote GIIF a pour objectif d'apporter des solutions d'assurances innovantes au secteur agricole en Afrique. Le but est de permettre aux populations vulnérables exposées à l'insécurité alimentaire de gérer les risques financiers liés à leurs activités agricoles. Il permet de mettre à la disposition des producteurs et exploitations familiales un outil pour la gestion des risques climatiques. Le programme est initié pour faire face aux aléas climatiques, aux difficultés d'accès aux produits et aux services financiers offerts par les IMF du fait de l'importance des risques. Ce projet pilote d'assurance agricole est le premier du genre au Burkina Faso pour pallier les aléas climatiques et offrir un système de sécurisation des producteurs.

Couverture Distribution de kits

Ci-contre L'assurance agricole est une nouvelle expérience dans le monde agricole au Burkina Faso

À droite Le projet a permis l'accompagnement des producteurs et femmes productrices de niébé avec des techniques agricoles



Dans le cadre de son opérationnalisation, un accord tripartite de partenariat a été signé entre Oxfam, PlaNet Garantie et la FEPAB en 2012 pour une durée de trois ans. Cet accord vise à formaliser le cadre de collaboration entre les trois partenaires en vue de la formation, de la sensibilisation et de la distribution d'un produit d'assurance indicielle auprès des organisations paysannes. C'est ainsi qu'à travers le projet PAVPAL, une composante assurance agricole a été initiée. Plusieurs activités ont été réalisées telles que les sessions de formation des acteurs, les campagnes de sensibilisation des producteurs ainsi que leur souscription à l'assurance et les ateliers bilans. Cette souscription est volontaire et individuelle, les producteurs étant libres de souscrire en fonction de leur revenu.

L'assurance agricole est une nouvelle expérience dans le monde agricole au Burkina Faso. Elle permet d'améliorer l'accès aux crédits par les producteurs mais aussi d'intensifier leur production. Pour mettre en place ce dispositif, il s'est avéré nécessaire de mobiliser les ressources (experts, données satellitaires, etc.) dès le départ. Une fois la saison terminée, les indemnités sont calculées d'après une formule linéaire basée sur la somme des précipitations de chaque décade. Trois niveaux de garanties ont été définis (phase de germination, floraison et maturation) estimées toutes à 80 % de la somme assurée. En effet, le système d'assurance indicielle est rentable (les primes couvrent les indemnités et les frais de gestion), mais son développement et sa mise en place sont extrêmement coûteux. Bien que ces coûts soient amenés à diminuer avec le temps, rien ne garantit que les bénéfices dégagés parviennent un jour à couvrir ces frais et rendent l'assurance indicielle plus intéressante financièrement que l'assurance classique.

1 665 producteurs indemnisés

Les résultats obtenus se sont révélés satisfaisants pour la plupart des acteurs. En effet, on note une bonne appropriation du processus par les acteurs ainsi qu'une bonne connaissance de la spécificité et des avantages de l'assurance indicielle par les organisations paysannes (OP). Cette connaissance de l'assurance agricole s'est traduite par un nombre élevé d'adhérents (8 931 souscriptions dont 1 730 souscriptions féminines toutes années confondues) et par la prise de conscience par ces derniers que leur souscription ne constituait pas une perte s'ils ne subissaient pas de sinistres puisqu'elle contribuait à sauver d'autres producteurs dans d'autres contrées. Le projet a permis l'accompagnement des producteurs et femmes productrices de niébé avec des techniques agricoles et la possibilité d'obtention de crédits intrants. Au total, 1 665 producteurs ayant subi des poches de sécheresse en 2013, 2014 et 2015 ont été indemnisés. Ceux qui avaient contracté un crédit de plus de 200 000 FCFA ont reçu un remboursement compris entre 60 % et 75 % dudit montant.

Une meilleure connaissance de l'assurance agricole, le nombre important de producteurs et productrices formés et sensibilisés, de membres d'équipe et de participants impliqués dans le processus ainsi qu'un renforcement des capacités de Oxfam et FEPAB en matière d'assurance agricole ont constitué des facteurs de réussite de l'expérience au Burkina Faso.

Témoignage

« J'ai rencontré des difficultés du fait du manque de pluie pendant la campagne. S'il y a une baisse de rendement, nous essayons de la combler par la vente des biens pour rembourser les crédits agricoles. Par exemple, j'ai vendu mon cheptel (quatre têtes de petits ruminants) pour 330 dollars. J'ai été très surpris lorsque l'assurance est venue m'apporter la nouvelle des indemnités dans mon village. J'apprécie maintenant l'assurance récolte et souhaite que les promesses faites sur l'indemnisation soient effectives. Cela permettra à tous les producteurs qui étaient réticents au départ, comme moi, d'adhérer au produit. »

Barthélémy Kohoun, membre de la FEPAB et président de la section provinciale du Mouhoun

L'assurance agricole est une nouvelle expérience dans le monde agricole au Burkina Faso. Elle permet d'améliorer l'accès aux crédits par les producteurs mais aussi d'intensifier leur production.

Des résultats mitigés

Malgré ces résultats positifs, nous avons constaté un désintérêt des producteurs vis-à-vis de l'assurance agricole à un certain moment du processus. Nous sommes passés de 1 636 adhérents en 2013 à 1 408 en 2014, soit un taux de déperdition de près de 7 %. À la fin du projet, en 2017, nous n'avons pas enregistré d'adhésion car les producteurs ont lié leur souscription à la suite du projet qui n'a pas été bien définie. À partir de la deuxième année, les producteurs notent une indemnisation faible ou inexistante lors de la survenue de poches de sécheresse. En effet, le sinistre étant rapporté à la zone et non à l'individu, les producteurs victimes n'étaient pas systématiquement dédommagés, ce qui a constitué une source de démotivation. En outre, les producteurs ont lié l'assurance à l'accès aux intrants et donc, sans appui en intrants, ne voulaient plus y adhérer. Il y a également eu une discordance entre les données satellitaires sur la météo et les réalités du terrain.

Le projet GIIF a donc rencontré plusieurs défis liés d'une part au fait que l'assurance agricole ne couvrait pas tout le spectre des risques agricoles (non prise en compte des risques liés aux attaques par les chenilles légionnaires, les oiseaux ravageurs, les inondations, etc.) et à son inadéquation avec les réalités du terrain (période de souscription non adaptée car coïncidant avec le moment où les producteurs n'ont pas

suffisamment d'argent disponible ; manque d'un dispositif pour constater le sinistre sur place et dédommager l'assuré). Liés d'autre part à un certain désintérêt des producteurs (qui s'est traduit par une diminution des adhésions pour certaines années), notamment en raison d'une mauvaise compréhension des critères d'indemnisation et de l'absence de subvention des primes d'assurance jugées trop onéreuses, ainsi qu'un manque d'engagement des pouvoirs publics (absence de politique nationale d'assurance agricole).

Témoignage

« Je m'appelle Madame Sanou, née Adjara Dao. Je suis membre de la FEPAB et productrice à Bédougou. J'ai souscrit à l'assurance agricole Niébé car cela nous aide en cas de sécheresse. J'ai connu des membres qui ont été indemnisés. Avant l'assurance agricole, il n'y avait rien et on travaillait à risque. Je suis prête à sensibiliser les autres producteurs sur les bienfaits de l'assurance. Cependant, je voudrais que l'on puisse revoir les périodes de souscription afin d'éviter qu'elles coïncident avec l'achat des intrants et tenir compte des villages éloignés. »

Adjara Sanou, membre de la FEPAB et productrice à Bédougou



Ci-dessus Les résultats obtenus se sont révélés satisfaisants pour la plupart des acteurs

Conclusion

Au terme des trois années de collaboration, les résultats atteints dans le cadre du projet GIIF sont plutôt mitigés. Cependant, la capitalisation de cette expérience nous paraît intéressante. En premier lieu, elle a apporté plusieurs innovations, à commencer par l'idée d'amener l'assurance sécheresse dans les parties du pays les plus soumises à ce risque et d'introduire l'assurance inondation dans les zones plus arrosées. La mise en place progressive du système d'assurance, d'abord avec le maïs puis avec le niébé, l'intégration de la prime de l'assurance agricole dans le crédit intrant et l'utilisation d'indice rendement sur le maïs, comme c'est actuellement le cas avec le coton, ont également constitué des innovations. Enfin, l'introduction des pluviomètres automatiques pour permettre un bon suivi des données pluviométriques fut novatrice.

Deuxièmement, cette expérience nous a permis de tirer plusieurs enseignements. Il est essentiel que l'assurance agricole soit mieux adaptée aux besoins des producteurs, tienne ses promesses envers ces derniers, et intègre un dispositif permettant de constater les sinistres au plus près de la réalité afin d'éviter les

contestations. La sensibilisation des producteurs est en outre nécessaire pour dissiper les réticences à l'égard des innovations apportées. Par ailleurs, la collaboration entre les organisations de producteurs et les structures en charge de l'assurance agricole sur le terrain doit être plus étroite et transparente. Le lien entre assurance agricole et investissement agricole (crédit agricole, accès aux intrants et aux équipements agricoles) doit être fait. Enfin, nous devons tenter de convaincre les décideurs politiques de la nécessité d'une plus grande implication de l'État dans le développement de l'assurance agricole.



Haoua Ouattara est responsable Planification, suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité chez Oxfam Intermon.
haoua.ouattara@oxfam.org

Cet article présente les résultats d'un des projets menés dans le cadre du processus « Capitalisation des expériences au service du développement rural », mis en œuvre par le CTA, la FAO et l'IICA avec le soutien financier du FIDA.
<http://experience-capitalization.cta.int>

Pays : Burkina Faso
Région : Afrique de l'Ouest
Date de publication : Mars 2019
Mots clés : assurance agricole, assurance indiciaire, GIIF, sécurité alimentaire, production agricole

APPUYER LA MÉCANISATION AGRICOLE AU BURKINA FASO GRÂCE AUX CUMA

Philippe Auguste Some



Depuis sa création en 1997, la Fédération des professionnels agricoles du Burkina Faso (FEPAB) a placé la question de la modernisation et de la mécanisation des exploitations agricoles au centre de ses priorités. Ces deux axes de travail sont perçus comme un moyen efficace de professionnalisation et doivent permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier. Ainsi, avec l'appui de partenaires comme l'AFDI et la CUMA des Temps modernes de Tiercé en France, la FEPAB conduit une expérience de gestion coopérative de matériel agricole visant à faciliter la mécanisation d'exploitations familiales au Burkina Faso.

Couverture Une pratique d'auto-analyse et d'autocritique permanente entre les acteurs les a conduit à une bonne appropriation du processus

En Afrique, au Sud du Sahara, l'essentiel des travaux nécessaires à la production agricole sont fournis par les hommes (65 %), les animaux (25 %) et seulement 10 % par les machines. La traction animale continue de se développer dans les zones favorables, tandis que l'utilisation des tracteurs et des motoculteurs reste marginale. Les actions concrètes menées en faveur de la mécanisation agricole s'avèrent insuffisantes et non durables, car elles ne sont pas portées par des demandes construites, structurées et adaptées, et ne prennent pas en compte l'accompagnement nécessaire à ce processus. L'enjeu majeur pour les agricultures familiales pour les prochaines décennies est l'équipement des exploitations pour satisfaire les besoins croissants de production, de conservation et de transformation des produits agricoles nécessaires à la sécurité alimentaire d'une population en augmentation, tout en assurant la préservation du milieu.

Cette dernière décennie, l'agriculture au Burkina Faso a été marquée par d'importantes transformations obligeant les exploitations agricoles familiales (EAF) à opérer des adaptations afin de rester performantes, rentables et conserver leurs capacités productives dans la durée. Ces transformations sont en lien avec les changements climatiques, le fait que les exploitations se tournent de plus en plus vers la rentabilité économique et non l'autosuffisance ou la sécurité alimentaire, et la raréfaction de la main d'œuvre liée

au développement de l'exploitation minière. De ce fait, les exploitants agricoles ont de plus en plus de mal à tirer des revenus suffisants de leurs activités. Les exploitations des villages de Mitéré Dougou et de Kaferla, dans la province de la Comoé, n'échappent pas à cette réalité. Elles sont par exemple confrontées au problème récurrent de la disponibilité de la main d'œuvre pour assurer à temps les différents travaux agricoles, ce qui a pour effet de compromettre leurs productions annuelles. La modernisation des EAF à travers la mécanisation devient une alternative pour assurer la durabilité et la compétitivité des petites exploitations agricoles.

C'est dans ce contexte que la Fédération des professionnels agricoles du Burkina Faso (FEPAB), avec l'appui de son partenaire AFDI Pays de la Loire, a initié depuis 2005 une expérience pilote de mise en place de coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) comme une alternative au problème de financement de la mécanisation des exploitations agricoles familiales.

Faciliter l'accès au matériel agricole

Les CUMA dénommées « Ikeyna » et « Yantaga » sont implantées dans les villages de Mitéré Dougou et de Kaferla, respectivement situées dans les communes rurales de Niangoloko et de Soubakaniédougou, dans

la région agricole des Cascades. La première a dix ans d'ancienneté, tandis que la seconde en a cinq. L'objectif des CUMA est d'une part de trouver une solution aux difficultés d'acquisition de matériel agricole pour des producteurs disposant de ressources financières très limitées, et d'autre part de faciliter l'exploitation de grandes superficies agricoles et augmenter ainsi la production.

La CUMA « Yantaga » de Mitérédougou a bénéficié d'un appui financier de 660 € (432 000 FCFA) sur une période de cinq ans provenant de la CUMA des Temps modernes de Tiercé basée en France dans la région des Pays de la Loire. Quant à la CUMA « Ikeyna » de Kaferla, elle n'a bénéficié d'aucun appui extérieur depuis sa création. Sa mise en place est intervenue en 2010 grâce au financement de la CUMA de Yantaga. Les deux coopératives mènent des travaux de labour, de sarclage, de buttage et de binage des champs de leurs adhérents en priorité, mais également pour le compte d'exploitations non-membres dans le but de générer des revenus. Les coûts pour les membres et les non-membres sont fixés selon la tâche à réaliser, ceux du labour étant légèrement plus élevés que ceux du sarclage ou du binage. En plus de ces travaux du sol, qui permettent aux membres de la coopérative et à d'autres producteurs d'accroître leurs rendements et d'améliorer leur productivité, la coopérative a commencé à pratiquer le *warrantage* à partir de la troisième année de sa création, ce qui lui permet de réaliser des bénéfices intéressants.

Le matériel et les animaux sont gérés par un comité de gestion composé de cinq membres au maximum. Le comité a également pour tâche d'enregistrer les demandes de prestations tant pour les membres des CUMA que pour les non-membres. Il planifie la



réalisation des travaux et encaisse les recettes qui y sont relatives. Le matériel et les animaux sont gardés par le responsable du comité de gestion et les travaux sont exécutés par deux volontaires du comité.

Ci-dessus Les deux coopératives ont commencé leurs activités avec une paire de boeufs de trait et un attelage complet

La modernisation de l'agriculture est en marche

Les résultats obtenus dans le cadre de l'initiative CUMA dans la région des Cascades sont très encourageants, malgré les difficultés rencontrées par les acteurs au départ. Une pratique d'auto-analyse et d'autocritique permanente entre les acteurs les a conduit à une bonne appropriation du processus de mise en place de fonctionnement et de gestion des CUMA et à une bonne connaissance des avantages des CUMA en termes d'amélioration de la production et des revenus des exploitations agricoles familiales.

Les deux coopératives ont commencé leurs activités avec une paire de bœufs de trait et un attelage complet composé d'une charrue, d'un corps butteur, d'un sarclageur, d'un triangle et d'une charrette. Si le nombre des membres de la coopérative « Ikeyna » de kaferla n'a pas changé depuis sa création, l'évolution du matériel agricole a été considérable. D'une paire de bœufs et d'une charrue en 2005, elle est passée à trois paires de bœufs et trois charrues complètes. Cela lui permet à la fois de répondre aux besoins de ses membres et d'assurer des prestations externes. À Mitérédougou, le changement est également remarquable. La CUMA compte actuellement sept bœufs, trois charrues, trois bâches pour le séchage des récoltes, et six de ses membres actifs ont pu acquérir leur propre attelage et sont devenus des membres d'honneur.

Avec la mise en place des CUMA, la question de la main d'œuvre est en grande partie résolue pour

Témoignage

Yassia Soma, trésorier de la CUMA de Mitérédougou, explique les mesures prises par le comité de gestion en réponse à la forte demande en matériel en début de saison : « Le système de planification mis en place par le comité de gestion de la CUMA permet de prendre en compte la forte sollicitation du matériel en début de campagne. L'équipement est utilisé pour labourer par exemple une surface de 0,5 ha par exploitation dès les premières pluies suffisantes. Pendant que les membres de la famille s'attèlent au semis de cette portion, le matériel est utilisé dans l'exploitation suivante. En plus de cela, il est fait en sorte que les parcelles situées dans la même localité soient programmées dans la même période pour éviter les va-et-vient avec le matériel et les pertes de temps. »

Ci-contre La question de la main d'oeuvre est en grande partie résolue pour l'ensemble des 37 membres actuels

l'ensemble des 37 membres actuels. La superficie totale entretenue dans les exploitations agricoles est passée de 5 ha environ à plus de 75 ha avec la mise en place des nouvelles CUMA. Les producteurs membres témoignent avoir augmenté les superficies de leurs exploitations de 1 à 3 hectares. La mécanisation du labour et du buttage a permis un allègement des tâches, des gains importants de temps dans la réalisation des activités et le respect de la période de mise en place des cultures. Les producteurs font désormais des économies sur les frais de prestations de services. Certains en arrivent à payer leur propre équipement. Une dynamique de groupe s'est instaurée entre les membres de la CUMA, qui apprennent à se tolérer et à chercher ensemble des solutions à leurs difficultés. Le développement d'une activité de *warrantage* entre les coopérateurs au cours des trois dernières années a permis aux membres de collecter plus de 700 sacs de produits agricoles d'une valeur de près de 7 000 000 FCFA dont la revente leur a procuré une marge d'environ 2 600 000 FCFA.



Témoignage

« Ces dernières années, en raison des changements climatiques, nous ne pouvons plus prévoir l'arrivée des pluies et leur régularité et la durée des périodes propices à la réalisation des travaux agricoles a été réduite. Combiné avec la raréfaction de la main d'œuvre dans les exploitations agricoles familiales, cela a pour conséquence une augmentation de la demande en prestation de services pour les travaux de labour, surtout afin de procéder à l'installation rapide des cultures dès les premières pluies. »

Arzouma Karama, président de la CUMA "Kaferla" de Niankologo

En outre, les coopératives ont connu des avancées significatives depuis leur création. En termes d'effectif, la coopérative Yantaga est passée de six membres à sa création, à 40 membres en 2017, dont 22 membres actifs. Elle négocie actuellement la réalisation d'une retenue d'eau d'un coût de 333 000 000 FCFA. Elle a déjà financé l'étude de faisabilité d'un coût de six millions de FCFA avec une contribution de quatre millions de FCFA comme apport de la population. La coopérative a pour projet l'acquisition d'un tracteur. Les producteurs sont fortement intéressés et veulent adhérer aux CUMA dans tous les villages. Toutes les CUMA sans exception enregistrent chaque année des demandes d'adhésion. Cependant, le nombre limité du matériel agricole et des animaux rendent les responsables des CUMA réticents à l'idée d'accéder à ces requêtes. En effet, les CUMA ont maîtrisé les effectifs afin d'éviter autant que possible qu'un nombre surabondant de membres ne nuise à leur efficacité. Les CUMA ont mis en place des

La superficie totale entretenue dans les exploitations agricoles est passée de 5 ha environ à plus de 75 ha avec la mise en place des nouvelles CUMA.

groupes restreints (cinq membres), très efficaces pour gérer les plannings des travaux et la gestion du matériel et des animaux. Les conditions d'accès sont clairement définies et bien connues de tous.

Les résultats sont satisfaisants et les CUMA sont même entrées dans une dynamique d'appui des populations dans des actions de développement. L'évolution des équipements et des animaux est perceptible et la modernisation des exploitations agricoles est réellement en marche.

Facteurs de réussite et défis

Le fait de travailler avec un effectif limité de membres et de maîtriser le rythme d'évolution des CUMA, autonomes vis-à-vis des groupements, la constitution d'équipes spécialisées d'encadrement des membres et la formation de ces derniers au management des coopératives, et enfin la maîtrise de la gestion des crédits et des investissements ainsi que la constitution et la bonne gestion des ressources financières des CUMA, ont constitué des facteurs de réussite de l'expérience.

Les CUMA, la FEPAB et ses OPA de base porteuses de l'initiative sont toutefois confrontées à plusieurs défis liés aux insuffisances inhérentes aux CUMA et aux OPA et à la méthode d'intervention : i) le manque d'un cadre de référence, d'organisation, de mise en place et de gestion des CUMA ; ii) des possibilités insuffisantes de financement ; iii) une non-diversification du matériel dans les CUMA et la nécessité de garantir leur disponibilité, leur entretien et leur maintenance sur l'ensemble du pays ; iv) la nécessité de définir un ancrage institutionnel des CUMA au sein des OPA, et de travailler en réseau avec les autres OPA du Burkina, les institutions de financement, les fournisseurs de matériel agricole et les différentes structures étatiques en charge de l'accompagnement au développement du monde rural.

Des enseignements précieux

L'expérience pilote de mise en place de CUMA dans les villages de MitéréDougou et de Kaferla menée par la FEPAB et ses partenaires depuis 2005 nous a permis de tirer plusieurs enseignements précieux. Tout d'abord, le nombre idéal de membres d'une CUMA est de 10 personnes. Lorsque le nombre de personnes est trop important, la planification devient très difficile et les besoins ne peuvent pas réellement être satisfaits. Ces membres doivent être placés sur un même pied d'égalité ; il ne doit pas y avoir de favoritisme par rapport à l'âge ou au statut social. Il est également préférable de ne pas commencer directement la CUMA avec du matériel trop lourd. Il est nécessaire de mettre en place un bureau pour la gestion de la CUMA. Il peut être composé d'un président, un secrétaire, un trésorier et un responsable de la communication. Le suivi sanitaire et l'entretien des animaux de trait sont indispensables. Il faut prévoir le renouvellement des animaux au bout de trois ans, la vente d'animaux constituant aussi une source de revenu pour la CUMA. Pour leur achat, mieux vaut se faire accompagner par un vétérinaire ou une personne compétente. Il convient d'échelonner le paiement des frais de prestation : 50 % au moins au moment de l'activité et ensuite le reste à la fin de la campagne car il faut pouvoir avoir de l'argent de côté pour assurer l'entretien des animaux et du matériel. Cet argent ne doit pas être utilisé pour financer d'autres activités. Enfin, il faut être souple dans le calendrier de travail et les règles de fonctionnement pour prendre en compte les imprévus qui peuvent survenir telles les poches de sécheresses.



Philippe Auguste Some

est chargé de programme CEF et jeunes à la FEPAB, basé au Burkina Faso.

sp_auguste@yahoo.fr

LES GRANDS-MÈRES SOLAIRES DU BURKINA FASO

Hamidou Benoit Ouedraogo



Dix femmes burkinabés, analphabètes ou semi analphabètes et âgées de plus de 40 ans, désignées par la communauté et formées en Inde dans le cadre de l'initiative « grands-mères solaires », ont installé dans leur village 100 systèmes solaires et 100 kits solaires ou lanternes. Au delà de l'utilité évidente de ces dispositifs visant à offrir un accès durable à l'éclairage solaire, il convient de s'interroger sur les améliorations et innovations à apporter à ce projet ainsi que sur le modèle économique approprié à adopter dans la perspective d'une mise à la l'échelle au niveau national et sous-régional.

Les localités ciblées pour l'initiative « grands-mères solaires » sont des villages reculés non couverts par le réseau interconnecté de la Société nationale burkinabé d'électricité (SONABEL). Dans ces villages marqués par un type d'habitat dispersé non propice à la connexion classique du réseau national de distribution d'électricité, la situation de précarité énergétique des ménages pauvres se caractérisait par des dépenses de 7 000 FCFA en moyenne par mois pour l'achat de piles et de pétrole. La vie de la communauté s'arrêtait vers 18 heures, à la tombée de la nuit, avec la fermeture systématique des boutiques. Des jeunes et des adultes parcouraient parfois 10 km pour aller charger leurs portables ou suivre des matchs internationaux de football. Les ménages les plus pauvres utilisaient du bois et des brindilles pour s'éclairer, tandis que des centaines de milliers de vieilles piles étaient abandonnées dans la nature provoquant des pollutions de l'environnement. Enfin, la prolifération de lampes et de kits de qualité douteuse sur les marchés locaux exposait les populations à des problèmes de santé.

L'éclairage solaire pour illuminer les villages reculés

L'objectif de l'initiative « grands-mères solaires » était de fournir aux communautés rurales pauvres et éloignées une source d'éclairage alternatif grâce à

l'énergie solaire dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations et de préserver leur environnement. Cet objectif global s'est articulé autour de quatre actions spécifiques : i) la formation d'une femme âgée du village pour la mise en œuvre du fonctionnement des systèmes solaires ; ii) l'acquisition d'une unité centrale solaire, de cent unités individuelles et de lampes solaires ; iii) l'installation et la maintenance d'un système d'éclairage solaire (ampoules, lanternes et chargeurs de batterie) dans cent maison ; iv) l'attribution de lampes solaires à au moins cinquante personnes.

Toutes les catégories d'acteurs de la communauté locale ont été impliquées dans l'analyse du contexte local et la recherche concertée de solutions alternatives pour l'éclairage du village. Ont ainsi pris part au diagnostic participatif et communautaire les chefs de ménage, les femmes, les hommes, les jeunes, les agriculteurs, les éleveurs, les acteurs du pouvoir local (conseillers municipaux et conseillers villageois de développement) ainsi que les partenaires techniques et financiers. Un comité local de gestion (CLG) de sept membres (quatre femmes et trois hommes) a été mis en place pour la mise en œuvre de l'initiative qui s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Choix de la grand-mère par la communauté : une femme analphabète de plus de 40 ans ;

Couverture « Grands-mères solaires » ont installé 100 systèmes solaires dans leur village.



Ci-dessus De 2011 à 2015, trois groupes de grands-mères solaires ont été formés en Inde pendant six mois

- Construction par la communauté de la maison polyvalente, de l'atelier de travail et du magasin de stockage des équipements solaires ;
- Formation de la grand-mère solaire et de son assistante ;
- Collecte et gestion des contributions des bénéficiaires de kits solaires par le CLG (soit 5 000 FCFA par mois et par bénéficiaire pendant trois ans) ;
- Acquisition et installation des équipements solaires (une unité centrale solaire, des unités individuelles solaires et des lampes solaires) ;
- Maintenance et réparation du système d'éclairage ;
- Suivis et appuis évaluation du projet (50 sorties de suivi et supervision).

Concernant les responsabilités des différents acteurs impliqués, le comité local de gestion joue un rôle central dans la gestion du projet. Il est responsable de la gestion des bénéficiaires des kits et lampes solaires, des recouvrements du fonds communautaire servant à remplacer les produits en fin de vie et à rémunérer la grand-mère pour la maintenance. Les contributions des bénéficiaires correspondent aux prix réels : 180 000 FCFA pour le système solaire et 30 000 FCFA pour la lanterne. Le CLG est aussi chargé du suivi des mesures prises pour garantir la pérennité du projet. La grand-mère solaire est quant à elle chargée de l'installation du système solaire et de la maintenance

des équipements (entretien et réparation). Elle est en outre chargée de former une assistante qui la supplée en cas d'absence. L'organisation marraine à la base du choix du village cible est chargée de la supervision des activités et du suivi appui conseil ; la coordination du PMF-FEM, du financement des activités et du suivi-appui-conseil des CLG ; le Comité national de pilotage (CNP) du PMF-FEM, du suivi périodique du projet ; les services techniques décentralisés, du suivi rapproché. Enfin, le Projet centre régional de formation Barefoot College (PCRBB) a été mis en place par le Gouvernement pour l'appui accompagnement de l'initiative grands-mères solaires et sa mise à l'échelle nationale.

L'énergie pour soutenir la vie locale

De 2011 à 2015, trois groupes de grands-mères solaires (soit un total de dix grands-mères) ont été formés en Inde pendant six mois par l'ONG Barefoot College et équipées pour la gestion du système d'énergie solaire au sein de leur village. Ce système sert aussi bien à éclairer les habitations, salles de classe, centres de santé, centres sociaux et commerces, qu'à charger des téléphones portables ou alimenter des appareils électriques tels que les téléviseurs, postes radio et ventilateurs. Il se révèle d'une grande utilité pour la communauté. L'éclairage des ménages permet aux élèves d'étudier pendant la soirée sous la supervision

des parents sans être exposés à la fumée d'une lampe à pétrole. La recharge des batteries de téléphone facilite la vie sociale et améliore la communication. Les jeunes ont désormais des centres de loisirs et préfèrent rester au village. Les ménages se sentent plus en sécurité par rapport au risque de vol ou aux dangers de morsures de serpents et de scorpions. À titre d'illustration, de mars 2012 à décembre 2013, 930 000 FCFA ont été épargnés sur les dépenses pour l'achat de pétrole lampant dans le village pilote de Ghogo.

Témoignages

De l'avis général, les kits solaires sont de meilleure qualité et ont apporté beaucoup de changements dans le quotidien des populations. Les habitants des villages de Gogho et de Paraouigué que nous avons visités nous ont fourni des témoignages sur les bénéfices apportés sur plusieurs aspects.

- Sur le plan sécuritaire : « Les kits et lampes solaires éclairent très bien nos domiciles pendant la nuit, ce qui contribue à plus de sécurité en nous évitant les morsures de reptiles, fréquentes en milieu rural. »
- Sur le plan de l'éducation : « Avec l'éclairage solaire, les élèves ont plus de temps pour étudier le soir et cela contribue à améliorer les conditions scolaires et les succès lors des examens. Les élèves des familles non bénéficiaires des kits se joignent à nos enfants pour des séances de révisions des leçons la nuit tombée. Cela permet de mieux suivre le travail de nos enfants à la maison et de les encourager dans ce sens. »
- Sur le plan économique : « Avant l'avènement des kits et lampes solaires, il fallait se déplacer dans d'autres villages pour recharger nos téléphones. Maintenant, cela se fait dans nos maisons avec nos propres chargeurs et nous pouvons économiser de l'argent sur les dépenses qui étaient liées à la recharge des portables. »
- Sur le plan de l'environnement : « Nous n'utilisons plus de lampes torches avec piles. Moins de piles sont donc rejetées dans la nature dans nos villages. Nous contribuons ainsi à la protection de l'environnement. »

Limites et faiblesses du dispositif

Malgré ces résultats positifs, des faiblesses ou insuffisances ont été ressenties à plusieurs niveaux. Premièrement, la constitution du fonds communautaire à partir des contributions des bénéficiaires des kits solaires a quasiment été un échec. Les bénéficiaires qui avaient au départ accepté les conditions d'octroi des kits et des lampes solaires ont ensuite refusé d'honorer leur engagement, considérant que l'équipement solaire constituait une subvention de l'ONG Barefoot College. Deuxièmement, les CLG n'ont pas réussi à récupérer comme prévu les recouvrements du fonds communautaire, les impayés étant de ce fait très élevés dans tous les villages cibles. Cette situation s'explique par la très faible motivation des membres du CLG, qui n'ont pas trouvé un intérêt financier personnel dans le projet, et par leur manque de compétence avérée en matière de gestion de crédit et recouvrement financier. Troisièmement, suite à leur formation, les grands-mères ont installé chacune, et dès la première année du projet, cent systèmes solaires et cent lanternes dans leur village. Malheureusement, il n'existe actuellement pas de filière durable pour répondre aux nouvelles demandes. L'attente désespérée d'un « autre projet cadeau » et l'indisponibilité actuelle des pièces de remplacement empêcheront sans aucun doute la pérennité technique du projet.

À court terme, il convient donc de travailler à rendre l'initiative grands-mères solaires plus performante en : (i) maintenant les aspects qui sont considérés comme des facteurs de réussite, comme le ciblage des grands-mères solaires (sur la base du principe selon lequel chacun a la capacité d'apprendre) et la méthodologie adaptée et efficace de leur formation, la qualité reconnue des produits solaires livrés et l'autonomisation des femmes ; (ii) améliorant le système de paiement des contributions des bénéficiaires au fonds communautaire, le renforcement des capacités des CLG, la chaîne d'approvisionnement des pièces, la gamme des produits pour tenir compte de la diversité et des différents besoins des consommateurs ruraux dont certains veulent faire du solaire un levier pour booster le développement local et l'entrepreneuriat social.

Permettre à des fournisseurs en systèmes solaires de s'associer à une institution financière décentralisée pour développer des produits financiers avec un taux d'intérêt bonifié pourrait constituer un modèle d'intervention alternatif intéressant.

Vers un modèle économique plus approprié

À moyen et long terme, il faut s'attaquer au problème de fond : le modèle inapproprié de subvention des systèmes et des lampes solaires. Le passage à l'échelle du projet entraîne nécessairement une lecture du contexte national caractérisé par une prolifération de produits solaires sur le marché, la présence de plusieurs systèmes solaires et l'évolution de la demande en dispositifs plus puissants, capables de répondre aux besoins des différents utilisateurs (les agriculteurs, les transformatrices, les commerçants, les artisans et autres). Une analyse du marché du solaire s'avère par conséquent nécessaire. L'approche du projet pilote « grands-mères solaires » et le modèle de subventionnement des kits et lampes solaires entretiennent chez les bénéficiaires une mentalité d'assisté qui compromet à moyen terme la pérennité technique et financière du projet.

Permettre à des fournisseurs en systèmes solaires de s'associer à une institution financière décentralisée pour développer des produits financiers avec un taux d'intérêt bonifié pourrait par exemple constituer un modèle d'intervention alternatif intéressant. En attendant de concevoir et d'expérimenter ce modèle, quelques éléments sont à prendre en compte pour perfectionner la pratique actuelle des grands-mères sur le terrain. Il faudrait d'abord améliorer la qualité des lampes solaires (résistance, design, réparabilité), afin de répondre au mieux aux attentes du public cible, et

réduire leur coût jugé trop élevé par rapport aux produits concurrents du marché. Il faudrait ensuite accroître la puissance des kits individuels (en allant au-delà des 40 watts actuels) et proposer d'autres équipements solaires de plus grande puissance et/ou à usage multiple à destination des publics disposant des moyens de les acquérir aux conditions fixées. Il faudrait par conséquent renforcer les capacités des grands-mères solaires pour la fabrication, l'installation et la maintenance de ces nouveaux types d'équipements solaires.

Le principal enjeu d'un projet de développement réside dans la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à pérenniser durablement les objectifs dudit projet. Ces changements permettent de contourner ou d'annihiler les effets démobilisants de l'aide par des subventions qui finissent par amener les populations cibles à percevoir le projet comme « une vache à lait », pour ne pas dire une œuvre charitable de distribution de gâteau offert par l'étranger.



Hamidou Benoît Ouedraogo est président de l'association Actions Solidaires pour le Développement – Burkina (ASD-B), consultant en développement rural et représentant Ashoka au Burkina Faso.
benoit.ouedraogo@gmail.com

Cet article présente les résultats d'un des projets menés dans le cadre du processus « Capitalisation des expériences au service du développement rural », mis en œuvre par le CTA, la FAO et l'IICA avec le soutien financier du FIDA.
<http://experience-capitalization.cta.int>

Pays : Burkina Faso
Région : Afrique de l'Ouest
Date de publication : Mars 2019
Mots clés : grands-mères solaire, énergies renouvelables, accès à l'énergie

LES ACHATS LOCAUX DES VIVRES : UNE STRATÉGIE POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIGER

Saley Maman



Face à l'insécurité alimentaire chronique au Niger, le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a mis en place depuis 2014 un projet d'achats des vivres auprès des petits producteurs locaux. Objectif : améliorer la sécurité alimentaire et le pouvoir d'achat des agriculteurs à travers l'appui à la production agricole par la fourniture d'intrants, de matériel et l'accès à des formations techniques. L'opération a eu des impacts positifs, en particulier sur l'autonomisation des femmes vulnérables.

Couverture L'amélioration des statuts socio-économiques des petits producteurs se traduit par une contribution substantielle des femmes à la vie des ménages

Le ministère de l'Agriculture effectue régulièrement des évaluations de la campagne agricole permettant d'identifier les zones excédentaires. Les vivres (le mil et le niébé) sont achetés auprès des petits producteurs de ces zones à des prix rémunérateurs. Toutefois, une opération d'achat peut avoir lieu dans n'importe quelle zone du pays à la demande du gouvernement ou des organisations de producteurs (OP) suffisamment structurées et organisées. Dans ce cas, le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) effectue un suivi rapproché des impacts de l'opération sur le marché et/ou s'assure qu'elle permettra d'assister les petits producteurs de la zone. Aussi, l'accent est mis sur les zones de création d'actifs pour faire le lien entre achats locaux et stratégie de sortie ou de consolidation des acquis. Dans les communes sélectionnées pour les achats locaux, les bénéficiaires identifiés sont formés sur les techniques culturales innovantes comme la culture en bandes. Ils bénéficient également de formations sur la conservation des produits et la gestion des stocks. En plus, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) leur facilite l'accès aux semences améliorées.

Dans les zones d'intervention, le PAM établit ensuite un contrat avec les Unions des OP qui doivent répondre à plusieurs critères :

- La possession d'un statut légal qui confère à l'union une personnalité juridique.



- L'existence d'un comité de gestion fonctionnel comportant au moins un membre instruit et au moins un tiers de femmes.
- La possession d'un compte bancaire, canal par lequel le PAM procède au paiement.
- La possession, si possible, d'un magasin central de stockage en adéquation avec les standards préconisés par le PAM.
- La capacité de commercialiser un stock minimum de cinq t par denrée pour la saison, la limite maximum étant fixée à 100 Mt. Toutefois, le plancher peut être revu à la baisse et le plafond à la hausse en fonction de la taille de l'union.

- La prise en compte du genre. Il est souhaitable qu'un minimum de 50 % de groupements féminins (ou membres des OP) constitue l'union. Les femmes sont en majorité des petites productrices avec un accès limité aux moyens de production (terre et intrants) et au marché. De plus, ce sont elles qui prennent en charge les besoins quotidiens de la famille.
- La confirmation de la bonne gouvernance et transparence auprès des autorités compétentes, notamment la Direction régionale de l'agriculture (DRA) et les chambres régionales d'agriculture (CRA).
- L'appui technique par un partenaire non gouvernemental ou étatique (partenariat avec la FAO et autres).

Une fois les unions retenues, le PAM, de concert avec la CRA, partagent les différents objectifs, les résultats attendus et la démarche opérationnelle du partenariat. Une grande attention est portée aux demandes et préoccupations des unions. Les besoins d'appui sont identifiés par rapport à l'opérationnalisation de l'achat. Selon un plan d'enlèvement, les vivres sont transportés des magasins des unions aux entrepôts du PAM. Après l'enlèvement, les factures sont établies pour paiement dans moins de six semaines.

Les achats locaux stimulent l'économie locale

Plusieurs résultats concrets ont été obtenus grâce à l'opération achats locaux au Niger. De 2012 à 2017, près de 4 373 t, dont 2 893 t de mil et 1 566 t de niébé, ont été achetées auprès des petits producteurs à Maradi, au sud du pays, soit 39 % des achats locaux globaux effectués dans la région. Dix pour cent des achats locaux ont été réalisés auprès des petits producteurs, alors que les 90 % ont été effectués auprès des fournisseurs locaux. Les capacités des petits producteurs ont été renforcées dans les techniques pré et post-récolte (stockage et conservation, tri des grains), ce qui s'est traduit par une amélioration du rendement de 0,8 à 1 t à l'hectare. Les produits ont été achetés à un prix rémunérateur permettant aux femmes notamment d'économiser et d'entreprendre d'autres activités génératrices de revenus. L'amélioration des statuts socio-économiques des petits producteurs se traduit par une contribution substantielle des femmes à la vie des ménages.

Ces résultats positifs sont le fruit d'une combinaison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'opération offre un avantage par rapport aux achats effectués par les commerçants « véreux » à la même période, qui obligent les ménages à vendre leur production à vil

Témoignage

« Les achats locaux ont véritablement changé ma vie. En trois ans, j'ai pu gagner plus de trois millions de FCFA par la vente des vivres. Pour l'ensemble de notre union, les recettes s'élèvent à plus de 40 millions de FCFA. Je possède un champ de 4 ha, ce qui est un signal fort dans notre zone où les femmes n'ont généralement que des petits lopins de terrain. Auparavant, ma récolte était dérisoire : moins de 200 à 300 kg à l'hectare. Grâce à l'encadrement que nous avons reçu dans le cadre des achats locaux, je récolte désormais plus d'une t à l'hectare. Nous avons appris de nouvelles techniques culturales qui améliorent notre production qui est passée du simple au double à l'hectare. Aussi, nous avons la possibilité de vendre nos surplus à un prix rémunérateur. Avant, nous avions beaucoup de difficultés à écouler nos produits agricoles quand la saison avait été bonne. Les commerçants nous les achetaient à vil prix. Nous n'arrivions pas complètement à éponger nos dettes ; nous étions constamment endettés. Mais les achats locaux nous ont permis d'avoir un revenu suffisant pour entreprendre des activités génératrices de revenus (vente d'huile d'arachide) et régler nos dettes.

Avec l'argent, je contribue aux dépenses du ménage (achat des condiments, habillement des enfants, achats des vivres, santé et événements sociaux). Je participe davantage à la vie du ménage, car mon mari ne prend aucune décision concernant le foyer sans m'associer, ce qui n'est pas le cas des autres femmes qui n'ont aucune activité génératrice de revenu. Nous traitons d'égal à égal avec les hommes. Nous les impliquons beaucoup dans nos formations et ils nous impliquent dans les leurs. Même dans le cadre des achats locaux, quand nous trouvons un marché que notre production seule ne peut satisfaire, nous demandons aux groupements des hommes de remplir l'écart. Aucune décision importante du village ne se prend sans que nous ne soyons impliquées. Nous avons fait le plaidoyer au PAM pour avoir notre magasin, cet édifice nous aide beaucoup dans la conservation des vivres. »

Adama Hachimou, membre de l'OP de Sarkin Hatsi dans le département de Guidan Roumdji, commune de Chadakori, mariée et mère de trois enfants scolarisés à l'école primaire de Sarkin Hatsi



Ci-dessus Dans les communes sélectionnées pour les achats locaux, les bénéficiaires identifiés sont formés sur les techniques culturales innovantes comme la culture en bandes

prix ce qui a pour effet de les enfermer dans un cycle perpétuel d'endettement. L'alignement sur les politiques et la stratégie de l'État en matière d'achat local, un cadre commun de suivi avec les acteurs pour une meilleure appropriation du processus, ainsi qu'un système de suivi régulier du processus, la documentation des leçons apprises pour une meilleure réplification, la capitalisation et la mise à l'échelle constituent également des facteurs de succès. Citons enfin le développement des capacités de la contrepartie étatique décentralisée, qui contribuent à renforcer l'appropriation de l'opération et la durabilité des acquis.

En termes de contraintes, il est important de souligner que le caractère volatile des prix sur le marché nécessite une planification rapide et des souplesses dans les processus pour pouvoir acheter les vivres à temps. En effet, une fois le prix fixé et les contrats signés avec les OP, si l'opération prend du temps, le prix monte sur les marchés, ce qui amène certaines unions de coopératives à renoncer à l'opération. Ainsi, on assiste à des retraits des vivres par certains membres des unions. Par ailleurs, le déficit d'information des membres au niveau de certains OP ne facilite pas la compréhension de l'opération, ce qui retarde les opérations de reconditionnement des vivres sur le terrain. L'on retient donc que la réussite des opérations des achats locaux nécessite une planification rigoureuse, un respect strict du calendrier et une sensibilisation accrue des bénéficiaires sur les différents segments de l'opération.

Cet article présente les résultats d'un des projets menés dans le cadre du processus « Capitalisation des expériences au service du développement rural », mis en œuvre par le CTA, la FAO et l'IICA avec le soutien financier du FIDA.
<http://experience-capitalization.cta.int>

Les axes d'amélioration

La stratégie des achats locaux du PAM a eu un écho favorable au niveau de l'État, qui s'est doté d'une stratégie nationale. Les OP trouvent ainsi un canal d'écoulement rémunérateur de leurs produits agricoles à travers l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN), assurant ainsi la pérennité et la durabilité de cette opération. Chaque année, l'État du Niger achète localement des denrées agricoles pour reconstituer le stock national de sécurité et renflouer les banques de soudure. Le PAM quant à lui en achète pour ravitailler les cantines et les autres pays de l'Afrique.

Toutefois, pour renforcer la valeur ajoutée et l'efficacité de l'opération achats locaux, les acteurs devront travailler à l'amélioration de la communication entre les différentes parties prenantes (l'État, les unions, le PAM et les services techniques), au renforcement de la communication (plateforme d'échange durant la période des achats) ainsi qu'à l'élaboration d'une méthode de fixation des prix des denrées fiable et obéissant à la dynamique des prix dans le temps et dans l'espace. La finalisation des achats auprès des petits producteurs devrait intervenir au plus tard à la fin du mois de décembre, qui coïncide avec la période de récolte. Une meilleure information et sensibilisation auprès des unions et des OP, une meilleure coordination de l'opération au niveau régional et une plus grande appropriation par la partie nationale sont également essentielles.



Saley Maman est chargé de programme au PAM Maradi, au Niger.

maman.saley@wfp.org

Pays : Niger
Région : Afrique de l'Ouest
Date de publication : Mars 2019
Mots clés : sécurité alimentaire, achats locaux, PAM, autonomisation des femmes, économie locale

AU NIGER, LES GRENIERS FÉMININS DE SOUDURE CONTRIBUENT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Roumanatou Saky Ekade



Le grenier féminin de soudure (GFS) est un stock céréalier de sécurité alimentaire au profit des femmes issues des ménages vulnérables. La gestion est assurée exclusivement par des femmes appartenant à des réseaux des groupements Mata Masu Dubara (MMD). Développé depuis 2013 dans le cadre du programme Niger-FIDA, le GFS a permis de réduire la période de soudure sur un ou deux mois.

Couverture Le projet de grenier se caractérise par l'absence de transactions monétaires

Au Niger, depuis plus de 30 ans, le Fonds international de développement agricole (FIDA) accompagne les populations rurales pauvres en vue d'améliorer leurs conditions de vie à travers multiples innovations. Le Grenier féminin de soudure (GFS) s'inspire de l'expérience des banques de soudure mises en œuvre dans le cadre du Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié (PPILDA), financé par le FIDA de 2005 à 2012. Ces dernières constituent un excellent dispositif pour la réduction de l'insécurité alimentaire des ménages vulnérables. Elles favorisent la production agricole, le maintien et le renforcement du capital économique (bétail, foncier), à condition d'assurer aux femmes bénéficiaires une autonomie de gestion (bilan du PPILDA, mission de supervision de novembre 2012).

Dans le cadre du passage à l'échelle de l'innovation, cette autonomie de gestion a été renforcée à partir de 2013 par le Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi (PASADEM), puis à partir de 2017 par le Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) à travers l'ancrage du dispositif aux réseaux des groupements MMD. En effet, le ProDAF, qui ambitionne de mettre à l'échelle des expériences antérieures telles que le PASADEM et le PPI RUWANMU (Projet petite irrigation), a opté pour l'expansion des GFS au niveau des régions de Maradi,

Tahoua et Zinder. Ce choix s'explique par l'insécurité alimentaire que connaissent les ménages vulnérables, notamment en période de soudure (juillet-août-septembre). En effet, pays sahélien à forte croissance démographique avec un taux de fécondité de 7,6 enfants par femme (selon l'enquête démographique et de santé/nutrition conduite en 2012), le Niger subit les conséquences de la crise économique et sociale, accentuée par les effets néfastes du changement climatique. Cette situation se traduit par une pauvreté des populations rurales dont plus de 50 % vit avec moins de 1,25 \$ par jour avec comme corollaires des crises alimentaires et nutritionnelles de plus en plus récurrentes.

Un dispositif porté par les femmes

Le GFS est un stock céréalier de sécurité alimentaire caractérisé par : i) l'absence de transactions monétaires ; ii) la gestion et la destination exclusive aux femmes appartenant à des réseaux des groupements MMD ; et iii) l'ouverture du GFS au moment des travaux agricoles pendant la période de soudure. Les GFS viennent corriger les erreurs de ciblage des banques cérésières classiques auxquelles les personnes les plus vulnérables et les femmes n'avaient souvent pas accès à cause des prix de vente des céréales. Il s'agit ici d'un système de distribution du mil en période de soudure et de recouvrement en nature des quantités

Les GFS viennent corriger les erreurs de ciblage des banques céréalières classiques auxquelles les personnes les plus vulnérables et les femmes n'avaient souvent pas accès à cause des prix de vente des céréales.

Témoignages

« Je suis mariée et mère de trois enfants. Avec le Grenier féminin de soudure (GFS) de notre village, j'ai bénéficié de 30 tias de mil pendant la période de soudure 2016, soit 75 kg. Cela nous a permis d'assurer l'alimentation du ménage pendant deux mois. Avant le GFS, pendant les travaux champêtres, nous n'arrivions pas à nous concentrer sur nos champs, car mon mari fait du salariat agricole en vue de subvenir aux besoins alimentaires du ménage. Le GFS a apporté une amélioration de la qualité de notre alimentation avec la disponibilité de céréales et la non consommation de feuilles sauvages. »

Saoudé Adamou, 35 ans, membre d'un groupement MMD du village de Guidan Atchali, commune rurale de Chadakori, région de Maradi

« Au cours de la campagne agricole 2017, j'ai bénéficié de 50 tias de mil. Cet appui est arrivé à un moment de difficultés alimentaires. En effet, avec sept enfants à charge, l'espoir reposait sur l'achat et la revente du lait au marché et la prestation des services auprès des autres femmes (battage du mil). Le mil du GFS nous a permis de couvrir nos besoins alimentaires pendant un mois. C'est avec fierté que j'ai remboursé les 55 tias que je devais au GFS tout en espérant en bénéficier au cours de la prochaine soudure »

Hassia Souley, veuve, 43 ans, membre du réseau des groupements MMD de Birgi, commune de Hamdara, région de Zinder

empruntées en période de récolte moyennant un pourcentage de l'ordre de 10 % pour reconstituer le stock et couvrir les charges de fonctionnement du grenier.

Les acteurs ou structures impliqués dans la mise en œuvre des greniers féminins de soudure sont : i) le programme qui finance le dispositif et le suivi-évaluation ; ii) une ONG spécialisée dans les questions de genre qui met en œuvre l'expérience tout en renforçant le leadership féminin ; iii) les services techniques de l'agriculture accompagnant le renforcement des capacités des comités de gestion ; iv) les autorités administratives et coutumières qui interviennent dans le ciblage des communautés et le suivi-évaluation ; v) les femmes membres des réseaux des groupements MMD, bénéficiaires dans les communautés ciblées.

Les activités réalisées sont les suivantes :

i) l'identification des villages bénéficiaires en collaboration avec les services techniques et les communes ; ii) la conduite d'une ingénierie sociale, axée sur l'information et la sensibilisation des communautés en vue de créer les conditions d'appropriation par les bénéficiaires ; iii) la mise en place et la formation des Comités de gestion (COGES) ; iv) la construction et l'équipement des magasins de stockage ; v) l'achat du mil par un processus de passation des marchés et le stockage dans les magasins ; vi) la mise à disposition du mil aux bénéficiaires (organisation des sessions de distribution selon une fréquence convenue avec les bénéficiaires) ; et enfin vii) la reconstitution des stocks lors de la récolte.



Ci-dessus L'expérience des greniers féminins de soudure montre qu'il est possible de mettre en place un dispositif pertinent de prévention et de gestion de l'insécurité alimentaire

Une meilleure disponibilité alimentaire

En 2017, dans le cadre du passage à l'échelle de l'expérience dans la région de Zinder, 14 GFS ont été mis en place pour un coût total de 119 000 000 FCFA, soit un coût unitaire de 8 500 000 FCFA par GFS (magasins, stocks et encadrement) :

- 140 tonnes de mil ont été mises en place au profit de 14 villages (cinq communes), sous la responsabilité de 14 COGES composés essentiellement de femmes.
- 1 902 femmes membres des réseaux des groupements MMD (issues des ménages vulnérables) ont bénéficié des GFS. Les stocks ont été reconstitués à 100 % avec un accroissement de 10 à 12 %.

Au niveau des ménages bénéficiaires, on peut noter plusieurs effets positifs. En premier lieu, la disponibilité et l'accessibilité des vivres en période de soudure, qui se sont traduites par la réduction des déplacements vers les marchés les plus proches en vue de s'approvisionner et la réduction de la période de soudure pendant un à deux mois selon la taille du ménage. Ensuite, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du ménage, qui s'est traduite par le maintien du nombre de repas par jour, la réduction des inégalités dans la répartition intrafamiliale de la nourriture et le renforcement des capacités à travers l'information, la sensibilisation et les démonstrations culinaires sur la base des produits locaux conduites par les relais communautaires. L'amélioration de la production agricole s'est quant à elle manifestée par la réduction de 50 % du temps consacré au salariat agricole, d'où l'exécution des travaux champêtres dans les temps, et la réduction de la consommation du mil à l'état laiteux (avant la récolte). Autre impact positif :

la réduction de l'endettement et de la décapitalisation des ménages vulnérables pour faire face aux besoins alimentaires. En effet, ces derniers développaient des stratégies de survie multiples : exode, endettement, salariat agricole, décapitalisation en bétail, entraide, etc. Enfin, le renforcement des capacités d'organisation, de représentation et de participation des femmes aux décisions communautaires a eu pour effet un leadership féminin affirmé leur permettant d'apporter leur contribution au problème d'insécurité alimentaire par la bonne gouvernance des GFS.

Il convient toutefois de rester vigilant sur certains aspects qui peuvent limiter l'efficacité des GFS. Premièrement, le retard dans la mise en place des stocks, lié au processus de passation des marchés, peut constituer un obstacle à l'atteinte de l'objectif du GFS (réduire la période de soudure). Deuxièmement, l'analphabétisme des femmes limite la maîtrise des outils de gestion au niveau de certains villages. Troisièmement, le retard ou le non remboursement, généralement suite à de mauvaises récoltes, peut constituer un frein à la reconstitution des stocks.

Assurer la pérennité des GFS

L'expérience des greniers féminins de soudure montre qu'il est possible de mettre en place un dispositif pertinent de prévention et de gestion de l'insécurité alimentaire. Si la disponibilité alimentaire pendant la période de soudure pour les ménages vulnérables et la bonne gestion des stocks attestent de l'efficacité de ce dispositif, plusieurs facteurs sont nécessaires pour assurer sa durabilité dans le temps. D'une part, la conduite d'une ingénierie sociale, qui définit de façon démocratique et participative les rôles et les responsabilités de tous les acteurs, est essentielle.

Le renforcement des capacités des femmes a eu pour effet un leadership féminin affirmé leur permettant d'apporter leur contribution au problème d'insécurité alimentaire par la bonne gouvernance des GFS.

Un exemple de succès

À Tamroro, dans la région de Maradi, le GFS a été lancé en 2013 à l'initiative d'un réseau de quatre groupements féminins qui ont commencé par la production de leur champ collectif (50 bottes de mil soit 437,5 kg) et la construction d'un magasin de stockage pour la sécurisation de la production. Le PASADEM financé par le Fonds international de développement agricole (FIDA), ayant apprécié l'initiative de ces femmes, les appuie avec 50 sacs soit 5 t de mil. Après quatre ans, on note une augmentation du stock de 72 % (soit environ 18 % par an). Le nombre de bénéficiaires est passé de 90 à 135 femmes.

D'autre part, un véritable leadership féminin doit émerger, soutenu par un réel renforcement des capacités des femmes (alphabétisation, vie associative, gestion, bonne gouvernance, droits et devoirs de la femme, etc.) et des activités génératrices de revenus (AGR) des groupements féminins pour créer les conditions de leur autonomisation. Ce sont elles qui doivent porter le dispositif, au sein de structures bien organisées. En outre la participation des hommes et l'implication des autorités administratives et coutumières qui jouent un rôle déterminant dans la sensibilisation et la responsabilisation des communautés sont également importantes.



Roumanatou Saky Ekade

est assistante en Leadership féminin et amélioration de la sécurité nutritionnelle au ProDAF, basé au Niger.

saky.roumanatou@prodaf.net

2

MÉTHODES DE CONSEIL AGRICOLE

LES VIDÉOS AGRICOLES POUR ACCOMPAGNER LES POPULATIONS NON SCOLARISÉES

Nestor Ngouambe



Le projet d'utilisation des vidéos agricoles pour la formation et l'éducation des jeunes et des femmes non scolarisés a été mis en place au Cameroun, entre 2015 et 2017, avec l'appui financier du Forum des services de conseil agricole du Cameroun (CAMFAAS). Plus de 200 personnes ont bénéficié directement de cette initiative, qui visait à améliorer les stratégies de renforcement des capacités des producteurs ruraux à travers la création des centres de visualisation de films agricoles.

Couverture Remise des équipements de visualisation au centre de visualisation de Nkolodom, Centre-Cameroun

L'une des missions principales de la vulgarisation et du conseil agricole est la mise à disposition, auprès des producteurs, d'un ensemble d'informations ou de paquets technologiques pour améliorer leurs pratiques agricoles et conditions de vie. Cependant, les outils développés dans les dispositifs d'appui-conseil ne prennent pas toujours en compte la situation réelle des producteurs. Ceci a pour conséquence un faible niveau d'adoption des technologies et des pratiques agricoles innovantes et l'exclusion des femmes et des jeunes de ces dispositifs. Même si l'on observe, ces dernières années, une nette amélioration de l'implication de ces couches de population exclues, le faible niveau de scolarisation reste un frein à l'appropriation de la démarche (Ngouambe, 2015). Or, 80 % des producteurs qui vivent dans le bassin maraîcher de la localité de Nkolodom et de femmes de la localité de Bakou, au Cameroun, sont non scolarisés. En dépit des efforts consentis par les services publics, qui ont affecté des encadreurs de base dans chaque localité, le niveau de productivité agricole reste encore faible.

Les outils audiovisuels, notamment les vidéos agricoles, peuvent être utilisés pour pallier ce problème. Ainsi, dans sa stratégie de promotion de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le conseil agricole, l'association Cameroon Youth Initiative for Rural Development (CAMYIRD) expérimente depuis 2014

divers outils visant à promouvoir l'utilisation des vidéos agricoles en langue locale comme moyen de renforcement des capacités des producteurs. Un projet ayant reçu l'appui financier du Forum africain pour les services de conseil agricole via le Forum des services de conseil agricole du Cameroun (CAMFAAS) a ainsi été mis en œuvre entre 2015 et 2017.

Ce projet avait pour principal objectif d'améliorer l'accès des jeunes et des femmes non scolarisés aux services d'appui-conseil innovants et de faciliter l'auto-renforcement des capacités des producteurs. En effet, lors des séminaires et sessions de formation organisés dans le passé, ces derniers rencontraient des difficultés pour prendre des notes et même comprendre le contenu de la formation, ce qui conduisait à un désintérêt et à une baisse de la participation à ces réunions. Les vidéos documentaires d'une durée d'une trentaine de minutes, quant à elles, perçues comme des divertissements, retenaient leur attention. La routine de visualisation a ainsi facilité l'appropriation du processus et leur implication dans le maraîchage, en particulier la culture du céleri.

Les étapes du projet

La mise en œuvre des activités, décomposée en cinq principales actions, a débuté par un diagnostic qui a permis de dresser un état des lieux du maraîchage

dans la localité et surtout de recueillir les besoins en renforcement des producteurs. Ce diagnostic participatif fut réalisé sur la base des discussions et des focus groups menés avec les producteurs. Les besoins identifiés ont ensuite été hiérarchisés lors de réunions avec les producteurs. En outre, un test de visualisation a été conduit, visant à donner aux producteurs un aperçu du fonctionnement du futur centre de documentation et à s'assurer que l'innovation cadrerait bien avec leurs besoins actuels. Des sessions de renforcement des capacités ont ensuite été organisées. L'accent étant porté sur la culture du céleri, la formation ciblait spécifiquement les techniques innovantes de culture de cette plante. Enfin, le centre a été doté des équipements nécessaires aux sessions de visualisation : ordinateurs, projecteurs et vidéos agricoles mises à disposition par Access Agriculture sur www.agtube.org.

En début du projet, entre 2015 et 2016, des agents de terrain ont été impliqués, sous la supervision des chefs d'équipe et du chef du projet, dans la sensibilisation des femmes et des jeunes sur chaque site concerné.

Ce processus, qui a touché 500 personnes par site directement et 3 000 personnes indirectement, a duré cinq mois au terme desquels une cartographie des acteurs (producteurs, fournisseurs d'intrants, organismes d'appui-conseil, opérateurs de marchés) et un listing des besoins prioritaires des producteurs ont été réalisés. Des experts ont été sollicités pour développer les modules de formation capables de répondre à ces besoins. Cela a permis de constituer une base de données de l'ensemble des besoins et des modules de formation afférents. Le test de visualisation a quant à lui permis de recruter des moniteurs locaux, chargés de traduire certaines vidéos en langue vernaculaire et de répondre aux questions à la fin de chaque projection.

Par ailleurs, un dessinateur a traduit les différents modules de formation en caricatures afin d'en faciliter l'accès aux personnes sous-scolarisées. Un livret de caricatures sur la gestion des exploitations a ainsi été élaboré à destination des producteurs.

Au total, des formations ont été données à plus de 150 producteurs par site. À l'issue de celles-ci, un centre de visualisation des « films agricoles » a été mis sur pied pour faciliter l'auto-renforcement des capacités pour les jeunes et femmes non scolarisés, ainsi qu'une équipe de gestion du matériel mis à disposition.



Ci-contre Images 3D de cultures maraîchères et céréalières

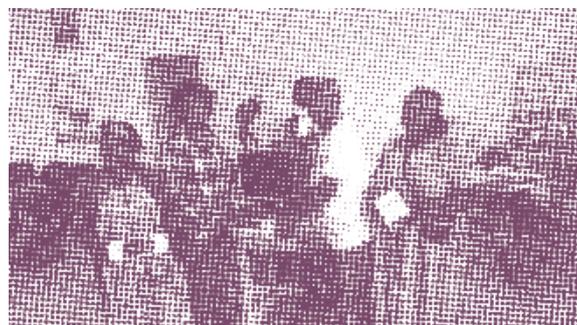
L'utilisation des vidéos agricoles a apporté une réelle innovation grâce à l'usage du matériel audiovisuel dans les formations à destination des personnes non scolarisées.

À droite Remise des équipements de projection au centre de visualisation de Bakou, Ouest-Cameroun

Le rôle déterminant des partenaires

Pour mener à bien ce type de projet, un certain nombre de défis sont à relever. Il faut notamment surmonter les problèmes de communication avec les producteurs non scolarisés et leurs difficultés à identifier leurs propres besoins. La mise en forme de ces besoins en modules de formation constitue un autre défi pour les équipes projet. Il faut également faire face à l'instabilité du réseau téléphonique et électrique au Cameroun et au manque d'infrastructure en milieu rural, et ne pas sous-estimer le coût très onéreux des dessins, qui peut compromettre l'avancement du projet.

Face à ces difficultés, l'implication des différents partenaires du projet a été cruciale. En effet, outre les producteurs – les utilisateurs finaux des centres et des innovations techniques et technologiques qui s'y trouvent –, le projet d'utilisation des vidéos agricoles a mobilisé de nombreux acteurs. Les collectivités territoriales décentralisées ont facilité la mobilisation de la population et la mise à disposition des locaux abritant le centre. Les services décentralisés du ministère de l'Agriculture et du développement rural, notamment le Centre d'éducation et d'action communautaire, étaient chargés du suivi des producteurs et de la gestion du centre de Nkolodom. Le poste agricole et les délégations d'arrondissement de l'agriculture, de l'appui institutionnel au projet, de l'identification des besoins des producteurs et de l'encadrement de base. Des ONG locales sont intervenues pour faciliter le renforcement des capacités des producteurs selon les besoins. Enfin, les institutions de formation agricole (FASA, ISAGO) ont également participé au projet. Ainsi, les collectivités territoriales et les postes agricoles ont par exemple contribué à améliorer la communication avec les populations et à



mieux identifier leurs besoins. En modernisant ses infrastructures, la mairie de Bakou a facilité l'accès des producteurs à l'électricité et Internet pour une visualisation des films agricoles sans interruptions intempestives.

Un kit d'expérimentation des bonnes pratiques

Au regard des projets menés précédemment dans la localité, le projet d'utilisation des vidéos agricoles a apporté une réelle innovation grâce à l'usage du matériel audiovisuel pour les formations et surtout de caricatures et images 3D développées pour les personnes non scolarisées. Les films agricoles sont captivants et retiennent l'attention des producteurs, qui ont manifesté un intérêt particulier pour les vidéos portant sur les cultures maraîchères et les cultures céréalières. L'utilisation des langues locales lors des formations, et le fait de recruter un moniteur agricole pour expliquer les vidéos en langues locales et modérer les échanges menés après chaque visualisation, ont également été novateurs. Au-delà de la simple modération, ce moniteur avait pour rôle le suivi des activités des producteurs.

En effet, afin de s'assurer de la compréhension et de la bonne mise œuvre des pratiques agricoles montrées dans les films projetés, un kit d'intrants fut remis aux producteurs. Ce kit, composé de semences potagères (Nkolodom), de maïs et de haricot (Bakou), ainsi que de biopesticides, leur a permis d'expérimenter les pratiques visionnées et de les comparer avec leurs propres pratiques. Ils ont ainsi pu constater la différence ainsi qu'une augmentation de la productivité (selon les résultats des enquêtes menées par les étudiants de la faculté d'agronomie).

Aujourd'hui, au regard du nombre de séances de visualisation organisées par les producteurs sans l'intervention de l'équipe du projet (cinq par site entre août et décembre 2017), on peut se permettre d'affirmer que le projet est un succès. Le taux d'adoption des bonnes pratiques identifiées dans les vidéos est estimé à 75 %.

Conclusion

L'implication des autorités traditionnelles et administratives, l'élaboration d'un diagnostic global véritablement participatif, le recours aux caricatures et images 3D, ou encore la remise d'intrants sous forme de kit ont constitué des facteurs de réussite, mais également de durabilité, du projet d'utilisation des vidéos agricoles pour la formation et l'éducation des jeunes et des femmes non scolarisés.

Par ailleurs, l'autogestion des centres de documentation (et l'auto-organisation des producteurs qui en découle) et les sollicitations de dizaines de producteurs non bénéficiaires, permettant d'envisager la possibilité de tirer des revenus à partir du développement d'un nouveau module de formation, nous ont paru particulièrement intéressantes.



Nestor Ngouambe est agroéconomiste et fondateur de la Cameroon Youth Initiative for Rural Development. Il travaille sur le renforcement des capacités des jeunes et des femmes et sur les dispositifs innovants de conseil agricole.
ngouambe@gmail.com

AMÉLIORER LE CONSEIL AGRICOLE GRÂCE À LA RADIO COMMUNAUTAIRE

Modibo Coulibaly



L'idée ingénieuse du Forum des services de conseil agricole et rural du Mali de créer des clubs d'auditeurs communautaires afin d'instituer un échange permanent entre les producteurs et les conseillers agricoles à travers des émissions radio participatives a été soutenue par les centres d'innovations vertes de la GIZ. Dans la région de Koulikoro, quatre de ces clubs d'auditeurs ont été installés dans les villages de Kekan, Tienfala, Koula et Dianguinebougou.

Selon les projections démographiques (du 1 juillet 2010 au 1 juillet 2035), la population du Mali, estimée à 16,872 millions d'habitants en 2013, sera de 20,913 millions habitants en 2020 avec 50 % de ruraux. Pour répondre aux besoins alimentaires des populations urbaines de plus en plus nombreuses, les producteurs agricoles doivent améliorer leurs performances de productivité.

La région de Koulikoro est la plus concernée. Couvrant 7 260 km² pour une population de 178 650 habitants, avec une densité de 23,94 habitants/km², elle bénéficie d'un climat de type soudanien. Son relief est dominé par les plaines, les plateaux et des collines, qui la rendent propice à la production céréalière et au maraîchage qui constituent les activités principales des populations. Pour ces raisons, la zone fut retenue par les centres d'innovations vertes (CIV) et leurs partenaires de la région de Koulikoro (Direction régionale de Koulikoro, Interprofession Pomme de terre du Mali et Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée de Katibougou) pour l'expérimentation d'innovations des chaînes de valeur de la pomme de terre et du maraîchage. Grâce aux résultats satisfaisants obtenus lors de cette expérimentation, menée entre 2014 et 2016, le Forum des services de conseil agricole et rural du Mali (FOSCAR-Mali) a sollicité les CIV pour une mise à échelle des innovations et bonnes pratiques

sélectionnées dans une démarche inclusive et participative au profit d'au moins 50 000 producteurs dans la région de Koulikoro.

Un partenariat touchant plus de 50 000 producteurs

Les CIV, lancés au Mali en 2014, diffusent des innovations agricoles telles que les bonnes pratiques touchant aux chaînes de valeur agricoles (CVA) du riz, de la pomme de terre, du maraîchage, du poisson ou de la mangue, afin d'améliorer les revenus des exploitations agricoles familiales, l'accès à l'emploi et l'approvisionnement régional en denrées alimentaires. En 2016, 12 000 acteurs de l'ensemble des CVA promues ont bénéficié directement de l'initiative. FOSCAR-Mali, quant à lui, est reconnu pour son expertise dans la promotion des nouvelles stratégies de vulgarisation et de conseil agricole parmi lesquelles la campagne Media participatifs constructiviste (CMPC), qui associe la radio à d'autres technologies de l'information et de la communication (TIC) et implique les producteurs à travers la création de clubs d'auditeurs communautaires (CAC).

Couverture Visite du champ de gombo du CAC de Niola, zone de Konobougou, cercle de Barouéli



Ci-dessus Réalisation d'une émission à Tienfala sur les techniques de semis de la pomme de terre en hiver présentée par le vulgarisateur

Le partenariat entre FOSCAR-Mali et les CIV mené en 2017 visait à faire adopter par plus de 50 000 producteurs des régions de Sikasso, Segou et Koulikoro une série d'innovations. Plus spécifiquement, il poursuivait les objectifs suivants : i) combler le déficit de vulgarisateurs agricoles en combinant des approches TIC et média adaptées et accessibles aux productrices et producteurs pour amplifier les méthodes conventionnelles ; ii) renforcer les capacités de six radios partenaires dans la planification, la production et la diffusion d'émissions participatives incluant les feedbacks des auditeurs recueillis à travers des clubs d'auditeurs communautaires ; iii) produire des émissions participatives sur des thématiques innovantes, adaptées aux itinéraires techniques de toutes les saisons et aux calendriers agricoles ; iv) diversifier les genres et canaux de dissémination de l'information (en utilisant par exemple les applications mobiles).

Pour remplir ces objectifs, l'approche de mise à échelle proposée par FOSCAR-Mali s'est articulée autour de plusieurs étapes dont l'installation d'un cadre national d'orientation, la sélection des radios partenaires et des communautés de pratique, la conduite d'études référentielles, la détermination du thème et des sujets des émissions radio et vidéo ainsi que de la stratégie d'utilisation des TIC, l'organisation d'ateliers d'harmonisation de planification, la réalisation et la diffusion d'émissions radio et/ou vidéo participatives avec un modèle d'Auto formation coachée (AFC), la mise en place des clubs d'auditeurs communautaires et le suivi-évaluation basé sur les Connaissances, attitudes et pratiques (CAP) des communautés et des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

L'exemple de l'émission CESIRI

Le cas présenté ici concerne les clubs d'auditeurs communautaires dans la région de Koulikoro dont nous allons détailler la mise en place.

Après avoir sélectionné la radio Meguetan, FOSCAR-Mali et ses partenaires ont organisé, en juin 2017, un atelier afin d'élaborer un plan de campagne et de mettre en place une équipe de production multi-acteurs. Cette équipe, composée de représentants de l'Interprofession pomme de terre du Mali, de la Direction régionale de l'agriculture et des radios partenaires a conduit, en marge de l'atelier, une étude référentielle CAP dans le village de Sirakorola.

FOSCAR-Mali a ensuite coordonné l'installation de quatre clubs d'auditeurs communautaires, composés de vingt à trente membres, dans les villages de Kekan, Tienfala, Koula et Dianguinebougu dans lesquels des campagnes d'information et de sensibilisation ont été menées. La nouvelle émission produite par la radio Meguetan baptisée « CESIRI, pomitere sene ani Nakobaaralaw ka jeemukan, Kulukoro marala », qui signifie « Engageons-nous, l'émission des producteurs de pomme de terre et de produits maraichers dans la zone de Koulikoro » a été créée. Un comité de CAC a été mis en place et ses membres ont été formés à la gestion d'un CAC, à la collaboration avec la radio et les agents de la vulgarisation, à l'écoute collective d'une émission radio ou encore à l'autofinancement du CAC. Enfin, après avoir défini les règles de fonctionnement des CAC et un système de feedback avec la radio, chaque structure s'est vue attribuer un nom fédérateur.

De juillet à décembre 2017, l'équipe de production de la radio Meguetan a réalisé, diffusé et rediffusé quinze émissions participatives et interactives sur différentes thématiques.

Témoignage

« C'est une belle expérience qui valorise les auditeurs, car c'est nous qui décidons de la période de réalisation et de diffusion de l'émission. J'avais déjà animé plusieurs émissions à la radio Teriya, mais avec l'émission CESIRI, c'est tout à fait différent. D'ailleurs c'est le club des auditrices communautaires de Niena qui a aidé la radio à installer d'autres clubs. »

Biba Diarra, productrice à Niena

De juillet à décembre 2017, l'équipe de production de la radio Meguetan a réalisé, diffusé et rediffusé quinze émissions participatives et interactives sur différentes thématiques conformément au plan de campagne conçu lors de l'atelier et au calendrier agricole de la zone de Koulikoro. L'écoute collective de ces émissions au sein des CAC a été documentée, ce qui a impliqué leur évaluation par les acteurs, la mise en pratique dans les champs des leçons apprises, et la prise en compte des feedbacks directs ou indirects formulés à la radio.

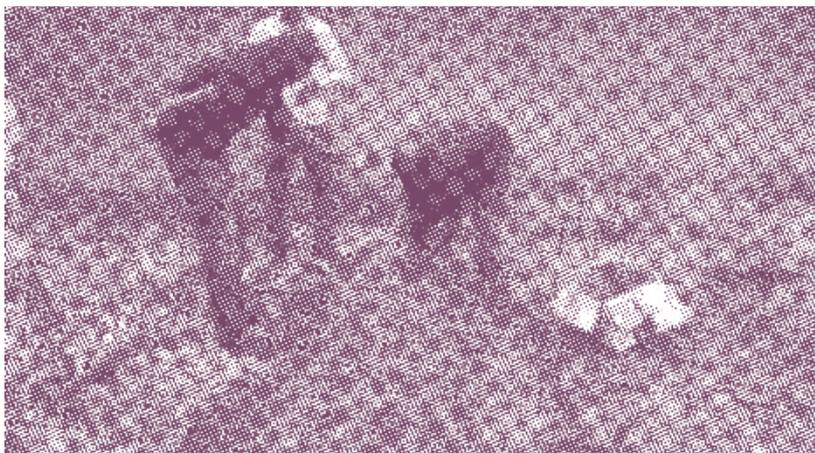
Une approche innovante

5 600 producteurs et productrices ont affirmé avoir suivi les émissions de la radio Meguetan et avoir pratiqué au moins une des technologies promues.

Un intérêt qui s'est manifesté au delà de la zone concernée par la campagne, dans les villages voisins.

D'une manière globale, l'approche campagne Media participatifs constructivistes proposée par FOSCAR-Mali a été jugée innovante par l'ensemble des acteurs. La mise en place des clubs d'auditeurs communautaires dans la région de Koulikoro a permis d'améliorer la collaboration entre les radios, les vulgarisateurs et les producteurs de Kekon, Koula, Dianguinebougou et Tienfala grâce à la participation active de ces derniers à la conception, la réalisation et la diffusion des émissions. Valorisés à travers leur engagement au sein des CAC, les producteurs et productrices ont pu appliquer leurs connaissances et apporter des sujets de discussion enrichissants pendant tout le processus de la campagne Media participatifs. La qualité des émissions de la radio Meguetan s'en est trouvée nettement améliorée. Cependant, malgré leur bonne volonté et l'accompagnement de FOSCAR-Mali, les radios n'ont généralement pas pu respecter les normes de développement de contenu d'émission de l'approche RAISON.

Notons que FOSCAR-Mali a rendu possible la production hivernale de la pomme de terre dans la zone de Koulikoro. La disponibilité et l'accès aux intrants pour cette production a représenté un véritable défi lors de la campagne, puisqu'il n'existait pas de dispositif approprié avant le lancement du projet.



Ci-dessus Enregistrement de la technique de semis hivernale de la pomme de terre à Diago dans la zone de Kati

Quels enseignements ?

La prise en compte des jeunes et des femmes et des pratiques agricoles préexistantes, la transparence de l'ensemble du processus, qui a permis aux différents acteurs de se comprendre, la démarche participative, qui leur a donné la possibilité d'analyser et de relever les défis ensemble, et enfin le faible coût de la vulgarisation mise en œuvre dans le cadre du projet par rapport à la vulgarisation conventionnelle ont constitué des facteurs de réussite. Ajoutons que le système d'autofinancement des CAC, l'amélioration de la relation entre tous les acteurs d'une chaîne de valeur d'une même zone et la mise en réseau des agriculteurs avec les entreprises de commercialisation des produits agricoles, contribueront à inscrire le projet dans la durée.

Plusieurs enseignements ressortent de cette expérience. Tout d'abord, il est nécessaire de disposer, au sein des radios, de ressources humaines et techniques suffisantes pour permettre l'accompagnement des CAC. La formation des membres des CAC est indispensable, afin de les aider à assurer au mieux leurs fonctions. Il nous paraît également important de valoriser l'usage des TIC afin d'augmenter la performance de la campagne.

Témoignage

« J'ai plus de 20 ans d'expériences en radio. Je suis aussi enseignant et agriculteur. Je vous avoue que j'ai mis beaucoup de temps à accepter l'approche Media participatif constructiviste de FOSCAR-Mali qui demande au journaliste d'être un facilitateur, en mettant les producteurs au centre des émissions radio à travers les clubs d'auditeurs communautaires. Lors de la réalisation des émissions dans les quatre villages ciblés, j'ai mieux compris les causes de l'engouement des producteurs pour l'animation des clubs d'auditeurs communautaires au nom de ma radio. Si l'opportunité leur est offerte, il arrive très souvent que des producteurs se prononcent sur la qualité et le contenu des émissions, tout en proposant des alternatives meilleures et pertinentes. Je tire mon chapeau à FOSCAR-Mali. »

Modibo Keita, journaliste réalisateur à la radio Meguetan de Koulikoro



Modibo Coulibaly est le point de contact de l'organisation Forum des services et conseil agricole et rural du Mali dont il dirige le bureau technique.

modibocoulibaly@gmail.com

Cet article présente les résultats d'un des projets menés dans le cadre du processus « Capitalisation des expériences au service du développement rural », mis en œuvre par le CTA, la FAO et l'IICA avec le soutien financier du FIDA.
<http://experience-capitalization.cta.int>

Pays : Mali
Région : Afrique de l'Ouest
Date de publication : Mars 2019
Mots clés : TIC, radio communautaire, clubs d'auditeurs, CAC, techniques agricoles, CIV, FOSCAR-Mali

LA CRÉATION DE L'INTERPROFESSION DE LA FILIÈRE RIZ AU MALI

Seydou Keita



Le processus de création de l'Interprofession Riz du Mali (IFRIZ-M), mené dans le cadre du projet de structuration de la filière riz financée par l'Union économique et monétaire ouest-africain (UEMOA), est intéressant à plusieurs titres.

Couverture Assemblée générale constitutive l'Interprofession Riz

La culture du riz occupe une place privilégiée au Mali, non seulement dans la politique nationale de sécurité alimentaire, mais aussi dans la lutte contre la pauvreté. En témoignent les importants efforts d'investissements entrepris par le gouvernement du Mali dans les projets de développement de la riziculture avec l'appui de partenaires techniques et financiers, en particulier dans la zone Office du Niger. En effet, s'inspirant des dispositions essentielles de la loi d'orientation agricole (LOA) et de la politique de développement agricole (PDA), ainsi que de l'engagement pris par le président de la République, le ministère de l'Agriculture a lancé un certain nombre d'initiatives visant à apporter des changements institutionnels, technologiques et économiques nécessaires à l'émergence d'une agriculture moderne, compétitive et respectueuse de l'environnement en vue de garantir la sécurité alimentaire et d'améliorer le revenu des producteurs. Objectif : faire du Mali une puissance agricole exportatrice à l'horizon 2018.

Le programme de Développement rural du Gouvernement s'inscrit dans ce contexte, et décline en plan d'actions la déclaration de politique générale du Premier ministre adoptée par l'Assemblée nationale, le 26 avril 2014. Il vise à corriger les faiblesses qui freinent le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture moderne. La vision de l'État, centrée sur la promotion de filières notamment

celles identifiées comme étant stratégiques, met en avant l'Interprofession dont l'organisation efficiente apparaît comme étant une des conditions *sine qua non* à cette promotion des filières agricoles.

C'est ainsi que la structuration de la filière riz, au travers de l'Interprofession, se caractérise au Mali par un environnement politique et juridique favorable, marqué par l'adoption de plusieurs documents d'orientation et textes juridiques qui en constituent le cadre de référence. Il s'agit principalement de la PDA, dont l'un des cinq objectifs spécifiques est d'assurer le développement institutionnel et le renforcement des capacités de tous les acteurs publics et privés afin de leur permettre d'assurer l'ensemble de leurs missions ; de la Stratégie nationale de développement de la riziculture, dont l'objectif est d'intensifier les systèmes de production à haut potentiel ; et du Plan national d'investissement prioritaire dans le secteur agricole (PNIP-SA) du Mali (2011-2015), qui prévoit une composante « Renforcement des capacités de la profession agricole » dans le cadre du Programme d'investissement pour la filière riz. Citons également le projet « Organisations paysannes (OP) comme acteurs clefs dans une bonne gouvernance des filières rizicoles en Afrique de l'Ouest », mis en œuvre par Rikolto (ex-VECO) et ses partenaires, qui a aussi favorisé l'émergence de l'IFRIZ-Mali.

Constitution d'une équipe technique pluridisciplinaire

L'appui à la structuration porte sur le renforcement de l'organisation des acteurs et la gouvernance de la filière au niveau national au travers la mobilisation des acteurs (OPA, transformateurs, commerçants, transporteurs, etc.), l'organisation des acteurs de la filière par collègue, l'élaboration des textes de base de l'organisation interprofessionnelle du riz, la préparation et la tenue de l'Assemblée générale constitutive de l'organisation interprofessionnelle, l'accompagnement de l'interprofession et le renforcement des capacités des acteurs de la filière riz.

L'exécution du projet a nécessité la constitution d'une équipe technique de travail intégrée, composée des représentants de différentes structures : un coordinateur, un assistant technique et un cadre issus de la Direction nationale de l'agriculture, une conseillère technique issue de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali, un secrétaire général adjoint provenant de l'Assemblée permanente des chambres de métiers du Mali, un cadre de la chambre de Commerce et d'industrie du Mali, un autre cadre de la Direction nationale du commerce et de la concurrence, deux leaders issus du Comité d'initiative riz et enfin le coordinateur national de la Plateforme nationale des producteurs de riz (PNPR-M).

Cette équipe pluridisciplinaire possède l'expertise requise en matière d'animation et de sensibilisation des masses paysannes, et une connaissance des textes régissant les interprofessions au Mali, du monde rural et des politiques agricoles. Elle a pour rôle d'appuyer la coordination technique assurée par la Direction

nationale de l'agriculture. Les représentants des parties prenantes apportent l'expertise nécessaire au processus global. Ils doivent également intervenir pour le compte des familles professionnelles qu'ils représentent : c'est le cas des représentants des chambres consulaires. La PNPR apporte l'expertise technique au processus global en produisant les différents documents de conception.

La feuille de route de la structuration de l'interprofession filière riz

La démarche harmonisée adoptée pour la structuration du processus de l'Interprofession s'est décomposée en plusieurs étapes :

1. Ciblage de la filière : choix de la filière devant faire l'objet de l'Interprofession et détermination du produit ou du groupe de produits.
2. Diagnostic de la filière reposant sur l'identification des acteurs/familles professionnels membres légalement constitués, des acteurs indirects, des bassins de production/situation géographique du produit ou groupe de produits, des performances et enjeux, des opportunités et menaces, des contraintes de développement de la filière, ainsi que sur le plan de développement et de compétitivité de la filière.
3. Mobilisation des acteurs : mise en place d'un comité d'initiative, information et sensibilisation sur les textes et le processus de mise en place des interprofessions (concertation locale et régionale), restitution des résultats des activités à la base et clarification des centres d'intérêts au niveau de la filière.

Les représentants des parties prenantes apportent l'expertise nécessaire au processus global. La PNPR apporte l'expertise technique.



Ci-dessus Cérémonie d'ouverture par le ministre de l'Agriculture

4. Structuration et organisation des acteurs de la filière : clarification des missions des organisations faitières et création des organisations légalement constituées par les familles professionnelles.
5. Élaboration des textes de base de l'Organisation interprofessionnelle (OIP) : l'accent a été porté sur l'élaboration des projets de statuts et règlement intérieur et la diffusion des projets de textes à la base.
6. Définition des conditions de préparation et de la tenue de l'assemblée générale constitutive.
7. Demande de récépissé : préparation du dossier, suivi et obtention du récépissé.
8. Demande d'enregistrement : cette étape a porté sur l'animation de l'Interprofession pendant deux ans, la production des documents techniques et financiers, la constitution des dossiers de demandes d'enregistrement pour l'obtention de l'accord-cadre avec l'État qui définira les modalités de collaboration avec celui-ci.
9. Accompagnement de l'OIP : élaboration des documents d'orientation stratégique de l'Interprofession (vision, objectifs stratégiques, plan d'action, budget, manuel de procédure administratif, comptable et financier, etc.).

Des centaines d'acteurs mobilisés

Au cours du processus de structuration de l'Interprofession Riz, 16 ateliers ont été réalisés à Kayes, Ségou, Mopti, Sikasso et le district de Bamako, mobilisant 246 acteurs (producteurs, commerçants, transformateurs, transporteurs). Les participants ont été informés et sensibilisés sur l'état de la filière riz au Mali (production, besoins de consommation, organisation, commercialisation), sur les textes de loi qui régissent la filière, sur les associations, les sociétés coopératives et l'acte uniforme de l'OHADA relative au droit de ces sociétés, sur le processus de mise en place d'une interprofession au Mali, etc. Par ailleurs, six ateliers régionaux ont été organisés, rassemblant 232 personnes en vue de la mise en place des structures des commerçants et transformateurs à travers l'élection des administrateurs. Deux structures nationales ont été mises en place : l'Association nationale des commerçants de riz dénommée (ANACORIZ) et l'Association nationale des transformateurs du Mali (ANTR-M). Soixante-sept délégués ont été identifiés constituant l'assemblée générale dont 26 producteurs (collège des producteurs), 21 transformateurs (collège des transformateurs), 16 commerçants (collège des commerçants) et quatre transporteurs (collège des transporteurs). Trois ateliers de formation ont été réalisés sur les thématiques i) leadership et plaidoyer, ii) élaboration et analyse des politiques nationales

La structuration de la filière riz a déjà commencé à montrer son utilité avec le développement de liens d'affaires entre différentes catégories d'acteurs.

agricoles du Mali et iii) rôles et responsabilités des délégués, et trois autres ateliers autour de l'élaboration et la validation des textes statutaires. Une assemblée générale constitutive de l'interprofession a été tenue et la vision et les orientations de l'interprofession riz ont été élaborées.

La structuration de la filière riz a déjà commencé à montrer son utilité avec le développement de liens d'affaires entre différentes catégories d'acteurs, par exemple pour l'approvisionnement en paddy des unités de transformation comme en témoigne. Voici le témoignage d'Ousmane Cisse, propriétaire d'une société de transformation : *« Je suis propriétaire d'une société de transformation du riz paddy en grain appelée 'Planète distribution' qui opère à Sevaré, dans la région de Mopti. Suite aux différents ateliers d'information et de sensibilisation organisés, de franches collaborations se sont établies entre les producteurs de ma zone et ma société sur l'approvisionnement en paddy. J'ai pu mobiliser à l'issue des rencontres au moins 500 t de paddy pour plus de 50 nouveaux fournisseurs. »*

Les défis de la structuration de la filière riz

La mise en place des organisations filières au Mali est une nouveauté dont la maîtrise n'est pas tout à fait effective au niveau des différents intervenants. Bon nombre d'acteurs confondent les OIP avec les

organisations classiques dont la mise en œuvre ne prend pas en compte assez de considérants. On se retrouve donc confronté à d'importantes difficultés, notamment la création anarchique d'organisations qui n'ont aucune des caractéristiques requises des OIP, la mauvaise interprétation et la faible diffusion du décret N°8-793, qui fixe la création et l'enregistrement des OIP au niveau des acteurs, les interférences de certains programmes et partenaires, qui profitent de l'ignorance des acteurs pour tenter de s'approprier le

Ci-dessous Cadre d'échange et de réflexion sur le processus de mise en œuvre de l'Interprofession Riz



processus, et les difficultés de mobilisation des autres acteurs directs de la famille des transformateurs, des commerçants et des transporteurs qui ne maîtrisent pas bien tous les enjeux.

Face à ces défis, il a été important d'apporter un certain nombre d'innovations dont l'élaboration d'une démarche harmonisée des différentes étapes du processus représentant la feuille de route consensuelle à respecter par tous, l'identification des parties prenantes et leurs structures de tutelles, la constitution d'une équipe de travail intégrant des représentants de l'État et les acteurs de la filière avec définition des missions, et la tenue des ateliers de partage d'information et de sensibilisation sur les textes réglementaires du secteur.

Facteurs de réussite et enseignements

L'initiative de structuration de l'Interprofession de la filière riz a bénéficié d'un environnement juridique et législatif favorable et d'une volonté politique affichée des plus hautes autorités au niveau national et régional, traduite dans les documents de politiques agricole (politique de l'UEMOA, etc.). La collaboration intelligente qui s'est développée entre les acteurs interprofessionnels et l'État à travers ses structures techniques en charge de l'accompagnement du processus et la gestion du projet (existence d'un comité technique de travail intégré), le partage régulier des informations entre l'ensemble des parties prenantes, l'engagement inconditionnel de tous les acteurs et leur appropriation du processus de mise en place de l'interprofession ont constitué des facteurs clé de réussite de l'initiative. Enfin, l'existence d'une feuille de route détaillant les différents étapes a permis de cadrer le processus et d'analyser les indicateurs de progrès et de maturité de la structuration de la famille professionnelle des acteurs (les différents collèges).

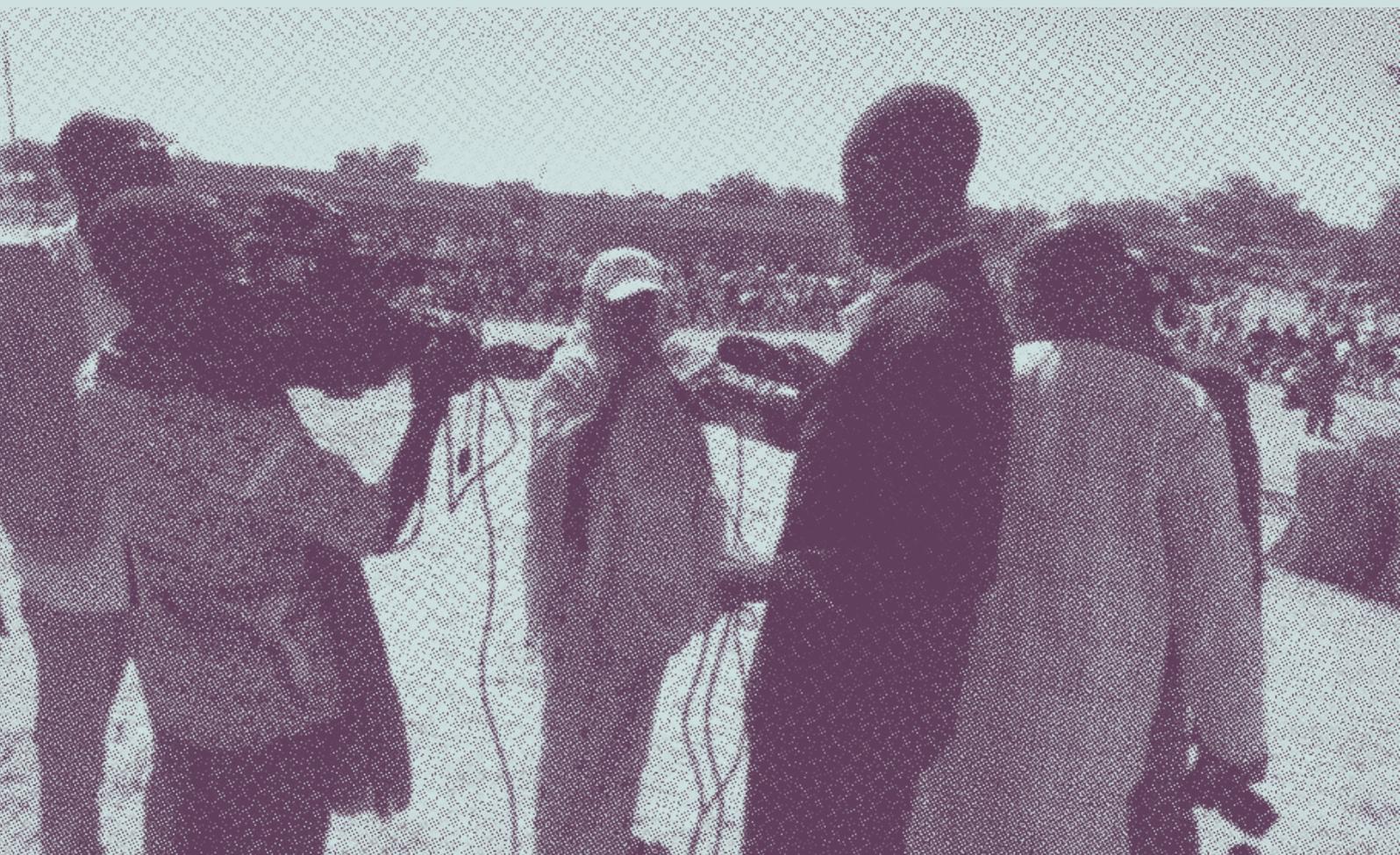
Cela nous permet de conclure qu'une interprofession se structure mieux s'il existe des lignes directrices balisant les étapes du processus en cadrant les différentes initiatives. Cette structuration ne peut réussir que s'il existe une famille de producteurs représentative bien organisée jouant le rôle de levier, et un certain degré d'autonomie de décision des acteurs. Les rencontres multi-acteurs facilitent les échanges entre les familles professionnelles, tandis que la collaboration multipartenaire (existence d'un comité technique regroupant l'administration, les acteurs de la filière et les partenaires au développement) constitue indiscutablement une force dans la mise en œuvre du processus. Enfin, la disponibilité du financement est un élément important à prendre en compte dans les grandes prises de décisions.



Seydou Keita est coordinateur national de la Plateforme nationale des producteurs de riz du Mali (PNPR-M).
sbkeita@gmail.com

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE AU NIGER, GRÂCE À L'APPUI CONSEIL DE PRODUCTEUR À PRODUCTEUR

Souleye Daouda



Pour faciliter l'accès des producteurs aux technologies d'intensification de la production agricole, le Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) a mis en place en 2017 un dispositif d'appui conseil agricole de paysan à paysan dans 32 villages de la région de Zinder au profit de 960 producteurs. Ce dispositif a permis d'améliorer les rendements des cultures et de renforcer l'offre locale de services d'appui conseil.

Couverture ProDAF soutient 32 villages dans la région de Zinder

La région de Zinder est au cœur des enjeux de sécurité alimentaire au Niger. L'agriculture familiale y demeure très fragile, sous l'influence du changement climatique dont les effets altèrent les moyens d'existence des populations sur le long terme (perte de potentiel productif) et sur le court terme (décapitalisation des animaux) avec un impact négatif sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'agriculture de Zinder repose essentiellement sur de petites exploitations familiales, qui varient en superficie avec une moyenne de 2,5 ha au sud de la région. Le morcellement du foncier, dû à la très haute pression démographique et à la dégradation des sols, s'y accélère de plus en plus. Le système des cultures le plus pratiqué est l'association de céréales (mil ou sorgho) et de légumineuses (niébé ou arachide). L'accès aux facteurs de production (intrants, équipements), aux services d'appui conseil, à la finance rurale et aux marchés reste limité. Des baisses importantes de rendements céréaliers sont à prévoir si rien n'est fait pour améliorer l'adaptation des systèmes productifs de la région au changement climatique.

Malgré ces contraintes sectorielles, des opportunités d'amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale existent. Les rendements des cultures peuvent être augmentés de façon substantielle à travers l'adoption de techniques culturales performantes, notamment

l'utilisation de semences améliorées, et l'introduction des techniques et technologies d'intensification de la production agricole.

Pour répondre aux attentes des producteurs, et faciliter la vulgarisation des technologies, le Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) a mis en place, en 2017, un dispositif d'appui conseil agricole de paysan à paysan dans 32 villages de la région de Zinder. Ce dispositif, basé sur les principes du système formation-visite, consiste à proposer des thèmes spécifiques à des groupes d'agriculteurs composés de 10 exploitants agricoles chargés de trouver des solutions techniques aux contraintes relevées lors des diagnostics participatifs villageois. Chaque membre du groupe d'appui conseil doit aider dix autres producteurs du même village. L'approche permet aussi d'assurer un transfert de savoir, de savoir-faire et de savoir-être aux producteurs.

Stratégie et mise en œuvre de l'appui conseil de producteur à producteur

Le diagnostic participatif effectué par le ProDAF dans la région de Zinder en 2017 a fait ressortir un faible rendement céréalier dû au lessivage du sol et aux effets du changement climatique et une insuffisance de



Ci-contre L'agriculture de Zinder repose essentiellement sur de petites exploitations familiales

couverture des producteurs en termes de conseil agricole. Localement, ces derniers utilisent les pratiques paysannes (semis à sec, fumure organique, prière collective, etc.) et demandent conseil auprès des enseignants et des grands producteurs du village. L'appui conseil agricole de producteur à producteur a donc été mis en place par le ProDAF dans sa zone d'intervention pour améliorer les rendements des producteurs en renforçant leurs capacités techniques et organisationnelles. Il renforce également l'offre locale de services d'appui conseil afin d'accompagner les populations dans la durée tout en créant des emplois rémunérateurs pour les jeunes.

La stratégie adoptée pour sa mise en place fut basée sur le faire-faire à travers la contractualisation avec tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre. La Direction régionale de l'agriculture (DRA) assure le contrôle qualité des technologies vulgarisées par les producteurs facilitateurs. Le Centre régional de recherche agronomique de Zinder (CERRA-Zinder) assure le renforcement des capacités des producteurs sur des thématiques spécifiques (méthode alternative de lutte contre les ennemis de culture, production des semences améliorées, etc.). La chambre régionale de l'agriculture (CRA) de Zinder, les fédérations de producteurs, les groupements de services conseils (GSC/ONG) et les groupements d'appui conseil agricole paysans (GACAP) assurent respectivement la

structuration des groupements et la mise en œuvre de l'activité d'appui conseil sur le terrain. Le ProDAF assure le financement, la capitalisation et la diffusion de l'activité.

Pour la mise en œuvre du dispositif d'appui conseil, un ciblage géographique est effectué dans les villages déficitaires identifiés lors de l'évaluation nationale de la campagne agricole. Les producteurs potentiels sont ensuite ciblés dans les villages identifiés. Après ce ciblage des villages et des producteurs, des diagnostics participatifs sont organisés au niveau de chaque village pour faire ressortir les contraintes, solutions et opportunités liées à l'agriculture. Ces diagnostics déterminent aussi le système cultural à adopter dans les champs des bénéficiaires. 0,5 ha sont délimités par producteur pour conduire l'appui conseil agricole (mise en place des intrants, installation du dispositif sur le terrain, suivi et encadrement). Un membre des GACAP accompagne dix producteurs d'un même village à travers des formations-visites (une planification est faite pour rendre visite aux dix producteurs individuellement dans leur champ). Une formation sur les itinéraires techniques des cultures et les fiches techniques est organisée au profit des membres des GACAP. À la fin de la campagne agricole, le ProDAF et la DRA évaluent et partagent les résultats de l'activité avec toutes les parties prenantes. Pour capitaliser l'activité, le

Neuf cent soixante ménages vulnérables ont été encadrés par les GACAP pour intensifier et améliorer leur production agricole sur 480 ha.

ProDAF et ses partenaires consolident toutes les étapes de la mise en œuvre de l'appui conseil à travers une note mise à la disposition du centre de documentation du projet ainsi qu'à tous les partenaires et autorités intervenant dans la même zone.

Une augmentation significative des rendements agricoles

La mise en œuvre de ce dispositif d'appui conseil agricole a permis la création et la structuration de six groupements d'appui conseil agricole paysans. 96 membres de ces groupements ont été formés sur les itinéraires techniques des cultures et la vulgarisation des technologies en milieu rural. 960 ménages vulnérables ont été encadrés par les GACAP pour intensifier et améliorer leur production agricole sur 480 ha. Il ressort du rapport de l'évaluation que 95,8 %, soit 920 producteurs, ont internalisé plus de quatre technologies (régénération naturelle assistée, respect de densité, utilisation des fongicides, démariage à trois plants, micro-dose, etc.). Dans le souci de pérenniser l'activité, un cadre d'échanges entre les producteurs, les chercheurs et les agents de développement agricole a été créé. Il a été rendu opérationnel avec l'organisation de trois visites inter-producteurs et une journée portes ouvertes sur l'agriculture. 4,8 t d'engrais (NPK et urée), 4 000 sachets de fongicide et 11 250 t de semences améliorées du mil, de l'arachide, du niébé et

du sorgho ont été distribués dans les 32 villages d'intervention pour faciliter l'adoption des technologies par les producteurs.

Dans le cadre de la promotion de l'offre locale de service d'appui conseil, environ 15 millions FCFA ont été engrangés au titre de la campagne agricole 2017, soit un revenu monétaire annuel d'environ 625 000 FCFA par producteur vulgarisateur. Ces revenus sont issus des contrats passés avec le ProDAF. Des thématiques liées à l'adaptation aux changements climatiques (sensibilisation sur les prévisions météorologiques et saisonnières, utilisation des semences précoces, respect du calendrier cultural) sont prises en compte dans les dispositifs de vulgarisation agricole pour permettre au producteur d'améliorer sa production agricole.

Une évaluation des rendements conduite au niveau des parcelles des bénéficiaires (960 parcelles) a fait ressortir une augmentation de 111 % (432 kg/ha à 915 kg/ha) pour le mil seul et de 86 % pour le mil en association avec le niébé (330 kg/ha à 615 kg/ha de mil, 110 kg/ha à 295 kg/ha de niébé). Ces résultats très motivants ont créé de l'engouement chez les producteurs.

Une mise en place difficile

Le ProDAF a toutefois dû surmonter plusieurs défis principalement liés aux étapes de mise en place de

Témoignage

«Je m'appelle Hadiza. J'ai 35 ans et je suis bénéficiaire d'appui conseil à Boukou (département de Kantché, Niger). Avant la mise en place de ce dispositif, on ne cultivait pas l'arachide, car, d'après nos aînés, nos sols sont lessivés (plus de 10 ans). Cette année (2017), j'ai demandé à cultiver l'arachide en culture pure dans mon champ (0,25 ha). Après l'appui conseil agricole que j'ai reçu et grâce aux semences améliorées d'arachide, j'ai obtenu 164 kg d'arachide décortiquée et 18 sacs de fanes d'arachide. Ce résultat a permis de montrer aux autres producteurs du village qu'ils pouvaient bel et bien cultiver de l'arachide dans leurs champs. »

l'appui conseil. L'inexistence des groupements d'appui conseil agricole dans la zone a rendu plus que nécessaire la création des six groupements d'appui conseil agricole. Pour une meilleure couverture, ces groupements ont été répartis par commune. Pour surmonter l'influence des leaders et des autorités sur le ciblage des villages, un groupe composé de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre a été mis en place afin de sélectionner les villages déficitaires enregistrés et signalés dans le rapport d'évaluation de la campagne agro-sylvo-pastorale. La plupart des fiches techniques facilitant la mise en œuvre du dispositif sur le terrain sont en français, et une prise de notes est nécessaire lors des séances de formation ou de sensibilisation, alors que beaucoup de producteurs ne sont pas alphabétisés. Vingt centres d'alphabétisation fonctionnelle ont été installés pour surmonter cette difficulté. Par ailleurs, du fait des

pesanteurs socioculturelles, la participation des femmes dans le dispositif d'appui conseil est restée faible. Des missions d'information-sensibilisation ont donc été menées à travers des groupements de femmes pour faciliter leur insertion et leur implication. Enfin, l'évaluation et la capitalisation de l'activité se sont souvent heurtées au retard dans la remontée des informations collectées au niveau de la région par les services déconcentrés de l'État. Un canevas de collecte des données avec des délais de transmission a alors été élaboré et soumis aux agents de collecte. Aussi, une formation en prise de vue est organisée par le ProDAF au profit des agents du projet et des partenaires pour une meilleure valorisation de la photographie dans la capitalisation.

Surmonter les effets du changement climatique grâce à des techniques innovantes

Pour surmonter les effets des changements climatiques qui amplifient les phénomènes d'érosion et de désertification qui touchent déjà fortement la région de Zinder, contribuant ainsi à la baisse des rendements des producteurs, le ProDAF, à travers l'appui conseil agricole de producteur à producteur, a facilité le partenariat multi-acteurs, favorisant ainsi des échanges entre tous les acteurs de mise en œuvre. Le ProDAF s'est aussi focalisé sur plusieurs innovations technologiques.

À travers la régénération naturelle assistée (une pratique séculaire, qui consiste à épargner et à entretenir des rejets et jeunes pousses de différentes espèces lors de la préparation des champs pour en

Le dispositif d'appui conseil de producteur à producteur prône une agriculture durable tout en valorisant l'agriculture de conservation.

améliorer le rendement), les producteurs laissent maintenant des arbustes et plantes dans leurs champs, ce qu'ils ne faisaient pas avec les pratiques paysannes courantes (où tout est coupé et brûlé). Des sensibilisations sont conduites pour informer les producteurs des moments propices pour commencer les activités agricoles (respect du calendrier cultural). Le dispositif d'appui conseil a introduit les semences améliorées pour permettre aux producteurs de s'adapter aux effets des changements climatiques. L'utilisation des fongicides par les producteurs a permis de sécuriser leurs semis contre les attaques des champignons qui représente la cause des pertes importantes des semis. Le démariage du mil à trois plants permet quant à lui un bon tallage et contribue à l'amélioration des rendements. La microdose d'engrais, consistant à apporter de petites quantités d'engrais de façon localisée, permet aux producteurs d'économiser sur l'utilisation de l'engrais.

Le dispositif d'appui conseil de producteur à producteur prône une agriculture durable tout en valorisant l'agriculture de conservation. C'est à cet effet que le paillage et l'association bénéfique des cultures ont été introduits pour donner une alternative aux producteurs dans l'amélioration de leurs rendements.

Conclusion

Le partage des acquis lors des visites inter-producteurs et des journées portes ouvertes a contribué efficacement à la diffusion des technologies proposées. La valorisation de l'offre locale de service d'appui conseil avec les GACAP créée par le ProDAF a permis de combler le vide en matière de vulgarisation agricole dans les villages. L'accompagnement, le suivi et le contrôle qualité assurés par les services de l'agriculture a facilité une meilleure mise en œuvre des activités et l'accès des producteurs aux fiches techniques en langue vernaculaire.

L'implication des autorités administratives et coutumières dans le processus à tous les niveaux est un gage de durabilité. Aussi, pour faciliter l'accès aux intrants, équipements et formations, des activités d'accompagnement (boutiques d'intrants agricoles, « maisons du paysan ») ont été initiées. Le coût d'exploitation d'un hectare qui est de 76 000 FCFA (intrants et appui conseil) est abordable pour l'adoption de la technologie.

En définitive, le partenariat multi-acteurs (services techniques, institution de recherche, bénéficiaires et ProDAF) est un pilier indispensable pour la réussite de l'appui conseil basé sur l'approche paysan à paysan. Quand il est mis en œuvre convenablement, un tel dispositif d'appui conseil facilite l'accès des producteurs aux technologies porteuses.



Souleye Daouda est assistant en Renforcement des capacités des acteurs ruraux à l'Unité régionale de gestion du Programme de développement de l'agriculture familiale à Zinder, Niger.
daouda.souleye@prodaf.net

Cet article présente les résultats d'un des projets menés dans le cadre du processus « Capitalisation des expériences au service du développement rural », mis en œuvre par le CTA, la FAO et l'IICA avec le soutien financier du FIDA.
<http://experience-capitalization.cta.int>

Pays : Niger
Région : Afrique de l'Ouest
Date de publication : Mars 2019
Mots clés : appui-conseil, ProDAF, productivité agricole

LES JARDINS DE SURVIE AU NIGER

Nouhou Boubacar Gaoh



Au Niger, Christian Blind Mission (CBM) finance un programme de développement inclusif à la base (ProDIB) au sein duquel l'ONG nigérienne Karkara est chargée de mettre en œuvre le projet Jardins de survie. Ce projet vise à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille en répondant à leurs besoins essentiels et en favorisant leur participation et leur inclusion dans la société.

Couverture Le projet est axé sur la résilience des personnes handicapées

Au Niger, le handicap est souvent perçu comme étant le fruit d'une malédiction divine ou de la sanction d'une faute commise par la personne concernée ou son ascendant. De ce fait, la situation des personnes handicapées est marquée par d'importantes discriminations et inégalités socio-économiques. Cela s'exprime par un accès très limité à l'éducation, à l'emploi, aux services de santé et par la limitation de leur participation citoyenne et du respect de leurs droits fondamentaux. Par ailleurs, les personnes handicapées ne sont pas considérées comme des citoyens actifs, capables de participer aux différentes activités au sein de la communauté. Pire encore, malgré le fait qu'elles soient bien souvent les premières victimes en cas de catastrophes, même les programmes d'urgence semblent les ignorer lorsqu'il faut porter secours aux populations.

Si le Niger mène depuis 1998 une politique nationale de développement social qui prend en compte les groupes vulnérables, ce n'est que grâce à l'offensive de certains partenaires au développement, comme Handicap International et Christian Blind Mission (CBM), que le dernier Plan de développement économique et social (PDES 2012-2016, reconduit pour la période 2017-2021) a été rendu véritablement inclusif, prévoyant d'importantes actions en faveur des personnes handicapées. Ces partenaires ont été invités à accompagner le gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de ce PDES.

Dans ce contexte, il était important d'offrir aux personnes handicapées une opportunité de développer leur potentiel afin de contribuer au bien-être de leur ménage et de la communauté, de s'épanouir et de mener une vie digne, conformément aux dispositions de la Convention internationale des droits des personnes handicapées.

La crise de 2005, le facteur déclencheur

Au cours de ces dernières décennies, les pays sahéliens ont connu plusieurs années de mauvaise production agricole. Au Niger, l'année 2005 a été marquée par une crise alimentaire aiguë liée à la sécheresse couplée à l'invasion des criquets qui a fortement éprouvé les populations rurales. Dans certains villages de l'ouest du pays, on a assisté à des migrations internes des populations. Certaines personnes qui avaient besoin d'assistance ont été laissées sur place avec à leur disposition peu de moyens pour survivre jusqu'à l'arrivée d'un hypothétique secours.

Les personnes handicapées, l'un des groupes les plus pauvres au Niger, étaient majoritairement représentées parmi elles. Cette situation a alerté l'Union nationale des aveugles du Niger (UNAN), qui s'est saisie de la question et a immédiatement contacté ses partenaires techniques et financiers afin de trouver une solution

durable, adaptée à ce groupe cible. Le CBM a répondu à cette sollicitation et c'est ainsi qu'elle a mis en place les premiers jardins de survie dès 2006.

Le projet est géré par une équipe opérationnelle restreinte composée d'un chef de projet, un superviseur, trois techniciens d'appui conseil (un par zone d'intervention), une secrétaire-comptable et un chauffeur.

Le projet Jardins de survie

Le projet Jardins de survie est axé sur la résilience (alimentaire et monétaire) des personnes handicapées et de leur famille et promeut leur inclusion socio-économique dans la communauté. Il s'articule principalement autour du maraîchage, des microcrédits, de l'amélioration du cadre de vie des familles et des efforts menés en faveur de la prise en compte du handicap dans toutes les actions de



développement et d'urgence (la présente capitalisation se concentre toutefois sur la première activité, le maraîchage).

Pour en bénéficier, le candidat (sans distinction d'âge ou de sexe) doit être une personne handicapée issue d'une famille vulnérable. Il doit également disposer d'un terrain approprié d'au moins 625 m² situé dans une zone où la nappe phréatique ne dépasse pas 10 m de profondeur, et manifester un intérêt pour le jardinage. Ce terrain est gracieusement clôturé par un grillage dans le cadre du projet et un puits maraîcher et deux bassins d'arrosage sont construits. Les intrants et le matériel aratoire sont également fournis. La contribution des bénéficiaires se limite à la fourniture des matériaux locaux (gravier, sable, eau) ainsi que la main d'œuvre non spécialisée. Du fait de la pauvreté des sols et de la forte pression qu'ils subissent (trois campagnes de production par an), le projet insiste sur l'apport constant de fumure organique. De ce fait, chaque jardin doit disposer d'une fosse à compost. Les agents du projet en assurent l'encadrement technique.

Sélection des bénéficiaires

La procédure de sélection des bénéficiaires mise en place par le projet consiste d'abord à localiser les personnes handicapées. L'équipe consulte les registres des mairies, des organisations spécialisées, les répertoires des agents du projet et ceux des actrices communautaires qui recensent les personnes handicapées. Est ensuite menée une enquête de base lors de laquelle un guide d'entretien est renseigné pour chaque bénéficiaire potentiel. Il permet de recueillir des informations sur l'identité, le type de handicap et la situation familiale de la personne concernée, ainsi que

La procédure de sélection des bénéficiaires mise en place par le projet consiste d'abord à localiser les personnes handicapées.



Ci-dessus Les personnes handicapées ne sont plus vues comme une charge, mais plutôt comme une opportunité d'accès à l'investissement, au jardin de survie

sur les principales activités économiques du ménage auquel elle appartient. Cette enquête permet également d'apprécier la qualité du site d'implantation du futur jardin (mode d'acquisition, positionnement et qualité) et le cadre dans lequel vit la famille. Sur la base de ces renseignements, et des informations complémentaires obtenues auprès des autorités locales (chefs de villages), des actrices communautaires, et des commentaires adressés par les techniciens d'appui conseil, le superviseur et le chef de projet classent par ordre de priorité les candidats. Les futurs bénéficiaires sont désignés au prorata des jardins disponibles pour chaque zone.

Une fois la présélection faite, les agents de terrain engagent des négociations avec la personne handicapée et sa famille. Il s'agit ici de décliner toute la philosophie du projet ainsi que la particularité des jardins de survie. C'est à ce moment-là que l'on enregistre un certain nombre de désistements, lorsque l'on se rend compte que la personne handicapée n'est pas propriétaire du terrain désigné ou que son affiliation n'est pas directe avec le propriétaire légitime du terrain, ce qui permet d'écarter le candidat afin d'éviter de futurs conflits familiaux après l'aménagement du terrain.

Des résultats probants

Grâce à l'exploitation des jardins et activités connexes, 20 % des bénéficiaires ont agrandi eux-mêmes les 625 m² initialement aménagés par le projet, les trouvant trop étroits pour leur besoin. Tous ont amélioré leur résilience alimentaire et la moitié affirme avoir sécurisé leur ménage du point de vue alimentaire. Une enquête effectuée en 2016 sur la pertinence des jardins de survie rapporte ainsi :

« Les récoltes de 86,67 % d'un échantillon de trente bénéficiaires de jardins de survie ne pouvaient couvrir que trois à cinq mois de leurs besoins alimentaires annuels avant l'acquisition et l'exploitation des jardins. Après deux ans d'exploitation des jardins, 96,67 % du même échantillon affirme produire de quoi couvrir plus de neuf mois des besoins alimentaires de leurs familles. Il note également que si la plupart des familles interrogées (28 sur 30) prenaient déjà les deux à trois principaux repas par jour, force est de reconnaître que la qualité de ses repas s'est nettement améliorée grâce aux jardins. La consommation d'une variété de légumes produits dans les jardins contribue à réduire les risques de survenance de certaines carences alimentaires chez les enfants et les femmes allaitantes ou enceintes de leurs familles. »

Avec leurs recettes, 18 % des bénéficiaires ont acheté des motopompes en vue d'accroître les productions. Prenant exemple sur les jardiniers de survie, d'autres personnes de la communauté ont installé leurs jardins autour des puits construits dans le cadre du projet, profitant de l'eau et des conseils techniques donnés par les agents techniques.

La tangibilité des résultats a encouragé d'autres bailleurs à investir dans les jardins de survie. C'est le cas de l'Agence française de développement (AFD), qui a installé en 2015 trente jardins de survie dans les régions de Zinder et de Diffa dans le cadre de son projet de sécurité alimentaire des ménages. Cela montre le caractère reproductible des jardins de survie. Après le Niger, le Burkina Faso et le Ghana ont adopté cette démarche pour aider les personnes handicapées pauvres.

Il s'agit aujourd'hui, grâce à l'implication des mairies et des services techniques décentralisés dans la mise en

Après le Niger, le Burkina Faso et le Ghana ont adopté cette démarche pour aider les personnes handicapées pauvres.

Témoignage

« Les personnes handicapées bénéficiaires des jardins de survie ont acquis une estime de soi et commencent à s'affirmer, car elles et leurs familles ont renforcé leurs capacités économiques et leur autosuffisance. Les productions des jardins de survie et les revenus monétaires qu'elles procurent permettent à ces familles de se nourrir pendant au moins quatre mois et de subvenir aux besoins de leurs ménages et particulièrement ceux des enfants handicapés (santé, habillement et scolarisation). »

« Les jardins de survie ont ainsi mis fin à l'oisiveté des jeunes et adultes bénéficiaires et ont contribué à réduire la mendicité parmi les personnes handicapées. »

Sanon et Cheifou, évaluateurs du ProDIB

œuvre des activités, de convaincre les décideurs politiques de s'intéresser à cette approche afin de l'insérer dans l'initiative 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens) pour une mise à l'échelle nationale. Les parties prenantes du projet doivent travailler à une meilleure visibilité des jardins de survie auprès des partenaires, de l'État, des communes et, pourquoi pas des personnes ou entreprises privées afin d'obtenir des investissements.

Le mot de la fin

Dédiés à une frange de la population souvent ignorée dans toutes les actions de développement et d'urgence, les jardins de survie visent à aider les personnes handicapées pauvres et leur famille à accroître leur résilience. Les « assistés » d'hier deviennent ainsi des contributeurs, capables de prêter à leur tour assistance, ce qui influence beaucoup la perception et le comportement de la communauté à leur rencontre. Elles ne sont plus vues comme une charge, mais plutôt comme une opportunité d'accès à l'investissement, au jardin de survie.



Nouhou Boubacar Gaoh

est ingénieur agronome, spécialisé dans la protection des végétaux. Il gère le projet Jardins de survie.
gbnouhou@yahoo.fr

AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX PRODUCTEURS GRÂCE AU CONSEIL EN GESTION

Saâ Malam Harouna



Le diagnostic organisationnel réalisé par la Fédération des unions de coopératives des producteurs de riz au Niger (FUCOPRI) en 2001 a mis en évidence un certain nombre d'insuffisances au sein des coopératives. Ainsi, depuis 2008, la FUCOPRI a délégué au Centre de prestations de services (CPS) les actions à mener en vue d'améliorer leur gestion administrative, financière et comptable. Cela a abouti à des progrès significatifs, notamment la forte mobilisation des coopératives et leur contribution financière au projet, et le retour d'un climat de confiance entre les coopérateurs et leurs élus.

Une des insuffisances les plus importantes au sein du réseau de coopératives révélées par le diagnostic organisationnel de la Fédération des unions de coopératives des producteurs de riz au Niger (FUCOPRI) est la prolifération des conflits internes. Les coopératives souffrent de la navigation à vue dans la gestion de leurs ressources, de la non implication de l'ensemble des élus et de l'inexistence totale de contrôle social. A aussi été mise en évidence la non maîtrise des cahiers des charges par les responsables avec comme conséquence une faible couverture en services rendus et le refus des règles du jeu démocratique.

L'amélioration de la qualité des services rendus par les coopératives aux producteurs constitue un autre défi. La fédération a initié des formations et des rencontres de concertation et d'échanges autour de la commercialisation et de l'approvisionnement en intrants. La mise en application des conditions favorables est effectuée par l'institution du conseil en gestion (ICG). Or, la FUCOPRI intervient dans un contexte où un ancien programme d'appui à la filière riz (PAFRIZ) a déjà commencé cet exercice avec ses coopératives partenaires. Ces dernières arrivent à assurer certains services (engrais, eau, semences, produits phytosanitaires) à leurs membres. Au vue de ce succès, la FUCOPRI a décidé d'introduire le conseil en gestion au niveau d'autres coopératives volontaires.

L'introduction du conseil en gestion

L'objectif du conseil en gestion est d'améliorer l'accès aux services fondamentaux des coopératives (eau, semences, produits phytosanitaires et engrais). Sa mise en œuvre s'effectue en plusieurs étapes.

1. Mettre en confiance les coopérateurs

La forte implication de l'administration dans la gestion des coopératives dans les années 1970-1980 a laissé des séquelles dans l'esprit des coopérateurs. Cela explique leur méfiance envers toute forme d'intervention extérieure dans la gestion de leur organisation.

La première étape de la mise en œuvre du conseil est donc l'information et la sensibilisation. Des missions sont conjointement conduites par les responsables de la FUCOPRI et du CPS au cours desquelles les leaders de coopératives déjà engagées dans le processus présentent des témoignages de leur expérience. Ainsi l'organisation d'un voyage d'échange d'expériences au profit des responsables de la coopérative cible aux côtés d'une coopérative déjà engagée dans le processus leur permet de découvrir in situ les avantages de l'approche et de recueillir les témoignages des exploitants.

Au cours des échanges, l'accent est mis sur les comportements à bannir et ceux à promouvoir. À l'issue de cette visite, la coopérative cible accepte le principe et organise une assemblée générale d'information de ses membres. Puis arrive l'étape du diagnostic sur la gestion.

Couverture Rencontre lors d'une visite d'échanges d'expérience

Lancé avec quatre coopératives volontaires en 2008, le nombre de participants au projet est passé à vingt-quatre coopératives et trois mini rizeries en 2017.

2. Identifier les forces et faiblesses de la coopérative

Un état des lieux permet d'identifier les forces et faiblesses de la coopérative candidate. Mené par les techniciens du CPS en assemblée générale (AG), il consiste plus spécifiquement à i) procéder à l'inventaire des documents et outils de gestion utilisés par la coopérative et à l'analyse de leur pertinence, efficacité et de leur tenue ; ii) analyser le processus de prise de décision dans la gestion des ressources de la coopérative ; iii) vérifier la disponibilité des pièces comptables et leur conformité aux exigences en la matière ; iv) faire le point sur la situation des dettes fournisseurs, des créances clients, des stocks, des objectifs de recouvrement, de la trésorerie, et des recouvrements ; v) analyser le niveau d'implication dans la gestion des différents organes de la coopérative.

3. Un plan de redressement financier, participatif et négocié

La mise en œuvre de ce plan se fait de manière progressive, au rythme de chaque coopérative. Les techniciens du CPS facilitent la priorisation des problèmes à travers une réunion de travail avec les responsables de la coopérative. Les élus proposent les solutions et les techniciens les analysent. Au terme de l'exercice, les mesures, documents et outils indispensables à la bonne gestion d'une coopérative sont identifiés, puis validés en AG. La mise en œuvre

du plan de redressement consiste à élaborer des documents de gestion, former des responsables de la coopérative (président, trésorier, secrétaire général, les secrétaires comptables) et des salariés (comptable, magasinier) sur la gestion et la tenue de ces documents, réaliser un suivi rapproché de la gestion par les techniciens du CPS auprès des responsables en charge de la gestion administrative, comptable et financière, sélectionner des secrétaires comptables au niveau des groupements mutualistes des producteurs (GMP) afin d'instituer la délocalisation, et enfin réaliser des états financiers et l'audit des comptes de la coopérative.

Les acteurs impliqués dans le conseil de gestion communément appelé « appui à l'assainissement de la gestion » sont : les responsables des coopératives concernées, bénéficiaires du conseil ; le CPS, chargé d'apporter les conseils, la FUCOPRI, qui facilite et finance le conseil ; l'Office national des aménagements hydro-agricoles (ONAHA), au travers la présence d'un directeur de périmètre chargé de l'encadrement technique des producteurs, en particulier du point de vue agronomique ; l'ONG luxembourgeoise SOS Faim, partenaire technique et financier du conseil ; et le Programme d'appui aux organisations des producteurs/initiative prospective agricole et rurale (PAOP/IPAR), partenaire du conseil.

Soulignons que l'approche englobant les missions d'information-sensibilisation au démarrage, la visite

La recherche de la qualité a pris le dessus sur « les dessous de table » proposés par les commerçants qui livrent des intrants de mauvaise qualité.

d'échange d'expériences et le diagnostic participatif ont constitué des facteurs importants dans le succès du projet.

Un projet qui a abouti à des progrès significatifs

1. Une forte mobilisation

En premier lieu, nous avons assisté à une forte mobilisation autour du projet « accompagnement à l'assainissement de la gestion financière et comptable des coopératives », qui s'est traduite par une augmentation continue des coopératives adhérentes et surtout leur participation financière dans la mise en œuvre de cette action. Lancé avec quatre coopératives volontaires en 2008, le nombre de participants est passé à vingt-quatre coopératives et trois mini rizeries en 2017.

2. Le retour de la confiance

Le projet a également permis de rétablir la confiance entre d'une part les coopérateurs et leurs élus et d'autre part les coopératives et leurs partenaires. « *Pour tout travail, il faut une confiance entre l'employé et l'employeur,* souligne Mounkeila Hassane, comptable de Diamballa. *Avant, l'arrêt de compte se faisait au sein d'un petit groupe composé des membres du comité de gestion et du comptable de l'ONAHA, assisté de celui de la coopérative. On convoquait l'AG pour dire ce que l'ONAHA avait arrêté*

comme redevance de la campagne. Aujourd'hui, l'arrêt de compte est fait de façon transparente. On convoque tous les exploitants intéressés en présence des membres du CPS, de l'ONAHA et du comité de gestion de la coopérative. Puis on déroule compte par compte ce qui est réalisé au cours des six mois. C'est ainsi que beaucoup de gens ont compris la composition de la redevance. Nous devons cela au conseil du CPS. »

3. Une meilleure transparence

Le partage de l'information et de la décision avec les coopérateurs est un des principes phare du conseil de gestion. Ainsi, l'implication de l'ensemble des délégués de la coopérative et des exploitants intéressés dans l'élaboration et le vote du budget de chaque campagne de production a levé les suspicions de détournements (« *Ils sont en train de manger notre argent, nous ne savons rien de ce qui se passe,* » entend-t-on souvent lorsque l'on discute avec les exploitants). Cela a eu pour effet une augmentation des ressources des coopératives avec une amélioration significative du taux de recouvrement de la redevance et des services aux exploitants. L'initiative des coopératives d'aller vers leurs principaux fournisseurs pour négocier un échéancier pour l'apurement progressif des dettes a amélioré leur crédibilité.

4. L'amélioration de la tenue des documents comptables et de la performance des comptables

La formation des comptables et des secrétaires comptables des GMP, la mise en place des outils appropriés et la délocalisation ont réduit les tricheries et les pertes d'argent. Mounkaïla Hassane témoigne ainsi : « Grâce à l'appui, nous avons eu une méthode de recouvrement et une meilleure organisation du travail ; les secrétaires comptables collectent au niveau des GMP, et moi je consolide les résultats des GMP. » Cela a réduit la fréquence de passage des techniciens en comptabilité et donc le coût global de l'appui. De quatre passages par mois en 2008, on est passé à un passage seulement en 2016. Le coût de l'appui est ainsi passé de 36 millions en 2008, sur financement des partenaires, à 25 millions en 2017, financé à hauteur de 50 % par les coopératives bénéficiaires.

5. Un meilleur accès au crédit bancaire

Avec un retour au principe d'affectation des ressources dans l'élaboration d'un budget et celle des fonds prévus pour l'amortissement des pompes et gros travaux dans un compte dépôt à terme (DAT), les coopératives ont rompu avec la navigation à vue. Les fonds DAT servent dorénavant de garantie pour l'accès au crédit bancaire. Cela a favorisé la prise de conscience des responsables sur le fait qu'il existe d'autres opportunités pour le financement de leurs activités, c'est-à-dire les banques. Aujourd'hui, les coopératives connaissent les conditions d'accès au financement bancaire. Elles savent comment faire et à qui s'adresser. Bref, le sentiment d'infériorité face à l'agent de la banque, a laissé place à un esprit de partenariat « gagnant-gagnant ». Ce partenariat catalysé par le conseil en gestion a augmenté le volume de crédit octroyé par les banques et conséquemment le taux de couverture des besoins en intrants.

6. L'amélioration de la qualité des services

Le développement du contrôle social des élus par les coopérateurs a amélioré la qualité des services. Les membres à la base sont de plus en plus exigeants en matière de qualité des engrais et se tournent désormais systématiquement vers la Centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA). La recherche de la qualité a pris le dessus sur « les dessous de table » proposés par les commerçants qui livrent des intrants de mauvaise qualité. Aujourd'hui, quelle que soit la coopérative, les

élus ne peuvent plus se permettre de livrer des engrais de mauvaise qualité sous peine de voir les producteurs les refuser.

Notons également une meilleure gestion de l'eau, grâce à la mise en place de comités fonctionnels de gestion de l'eau et d'un tour d'eau ; une économie d'échelle, réalisée grâce à l'approvisionnement groupé en intrants (qui représente entre 1 et 1,5 million FCFA par campagne) ; l'apurement des dettes des coopératives (plus de 30 millions de dette payée pour la coopérative de Daïbéri par exemple) ; et une gestion de plus en plus informatisée, avec une augmentation du taux d'équipement des coopératives (huit coopératives équipées en matériel informatique en 2015) et la formation des comptables en informatique. L'introduction d'un logiciel de comptabilité au sein des coopératives équipées en matériel informatique fut une des innovations intéressantes du projet.

7. Des incompréhensions persistantes

Malgré ces résultats forts encourageants, et l'amélioration significative des ressources et des services rendus, des incompréhensions persistent chez quelques-uns des acteurs. Certains craignent que le renforcement de capacité au sein des coopératives conduisent à une rébellion de ces dernières contre l'autorité publique, tandis qu'une poignée de coopératives restent réticentes à l'approche car elles croient que l'appui en gestion est synonyme d'audit et que le conseil en gestion accroît la redevance. On constate par ailleurs de plus en plus de détournement des fonds DAT par certaines d'entre elles. En effet, prévus pour l'amortissement et l'entretien des équipements de pompage, ces fonds sont parfois utilisés pour l'achat des intrants (règlement facture NIGELEC, engrais, herbicides, etc.).



Saâ Malam Harouna est responsable technique chargée de suivi-évaluation à la FUCOPRI. saaharouna@yahoo.fr

Cet article présente les résultats d'un des projets menés dans le cadre du processus « Capitalisation des expériences au service du développement rural », mis en œuvre par le CTA, la FAO et l'IICA avec le soutien financier du FIDA. <http://experience-capitalization.cta.int>

Pays : Niger
Région : Afrique de l'Ouest
Date de publication : Mars 2019
Mots clés : coopératives agricoles, FUCOPRI, conseil en gestion



**Coordination
de projet**

Jorge Chavez-Tafur

**Secrétariat
de rédaction**

Ismail Moumouni/
Julia Coulibaly

Mise en page

Steers McGillan Eves

**Gestion de
projet éditorial**

Bianca Beks

CTA, mars 2019

SÉRIE CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES 09

NOUVELLES APPROCHES D'INTERVENTION POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Contact :

CTA
BP 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas

T +31 317 467100
F +31 317 460067
E cta@cta.int

 [CTApage](#)
 [CTAflash](#)

